Vivre ensemble à Orgeval

Magazine municipal N°21 • Juin/Juillet 2011

A Vue d'Oeil OPTICIEN

Opération JAPON – 20%* sur tous les verres NIKON

REMISE de 20%* sur toutes les solaires EN JUILLET

FORFAITS SOLAIRES ESSILOR 49€* et 149€* à votre vue !

** Offre non cumulable voir conditions en magasin*

A Vue d'Oeil OPTICIEN **Accessoires**

Bijoux DEROME CB BRENNER

Montres SKAGEN DENMARK

Mardi au Samedi 9h30 / 13h30 et 15h / 19h30
Dimanche 10h / 12h30 (hors vacances scolaires)

ou sur rendez vous au 01.39.75.21.30

41, rue de la chapelle - ORGEVAL Village

Pour réserver votre emplacement dans les prochains
Magazines et Lettres d'Orgeval

CONTACTEZ la Société EDITNAT
Société exclusive mandatée par la Mairie
☎ 01 42 09 33 40 • editnat@wanadoo.fr

Tentation

Exigez l'excellence...

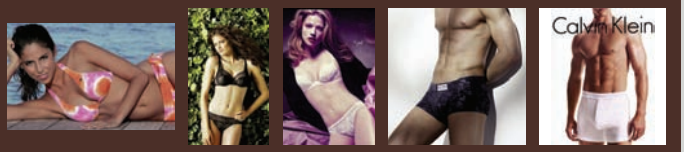

LINGERIE (femme, homme, ado)

Oscalito - Barbara - Prima Donna - Simone Pérèle
Marie-Jo - L'aventure - Pain de Sucre - Suggest
Parah - Nicole Olivier - Malizia La Perla - Rasurel
Huit - Freya - Banana Moon - Nina Ricci
HOM - Calvin Klein - Waxx...

Maillots de Bains

BIJOUX

• Darsala
• Luc Kieffer

SAC A MAINS

• NICA • Kathy Van Zeeland

De 10h à 20h Non stop du lundi au samedi

C.C. les 16 Arpents - Intermarché
78630 ORGEVAL - 01 39 75 61 22
tentation@sandra-tentation.com

IXINA ORGEVAL

Route des Quarante sous (à côté Courtepaille)
78630 Orgeval
Tél.: 01.39.08.00.74
www.ixina.fr

ixina LA CUISINE EQUIPEE

Ma recette du bonheur

Vivre ensemble à Orgeval

3	Edito
4/5	Finances
6/7	Cérémonie du 8 Mai
8	Déchetterie – Nouveau camion
9	Appel du 18 juin Opération T. Vacances – Elections
10	Zone commerciale
11	Intercommunalité
12	Pierre Cardo
13	Comités de quartiers
14	Place du Dr Bruneau-Lauré Hommage à David Portsmouth
15	Exposition chez les commerçants
16/17	Marché de l'art
18	Parcours pédestre
19	Vide armoires – Marchathon
20/21	Fête de la musique
22 à 24	Fête de la Saint-Jean
25	Exposition des travaux des écoles
26	Concert EVO
27	Ecole de musique
28	Fête des voisins – Lions Club
29	Naturéo – L'assiette d'Annie
30	Fête de la moto
31	Vélo Club – Le Geste
32	Tribunes
33	Exposition du Passe-Partout
34/35	Fêtes des écoles et de la crèche
36	Olympiades
37	Concours de poésie
38	Transports scolaires – FCVO
39	Etat civil
40/41	Conseils municipaux
42	Le kiosque

Directeur de la publication :
Yannick Tasset
Photos et rédaction : Geneviève Kolodkine
Frank Boehly
Maquette-Impression : Editnat
01.42.09.33.40
Mairie : 01.39.22.35.50
www.ville-orgeval.fr
Dépôt légal 3e trimestre 2011
ISSN2 - 9508590 - 5 - 4

Editorial

Avec la majorité du Conseil Municipal, nous venons ces dernières semaines de faire des choix importants. Que ce soit le PLU ou l'Intercommunalité, ces nouvelles dispositions enfin concrétisées vont permettre de préparer l'avenir et de développer nos projets.

J'ai toujours la ferme et sincère conviction que ce PLU est le meilleur compromis qui soit aujourd'hui, entre notre désir de maintenir l'attrait de notre village et les nécessités d'urbanisation demandées par l'Etat.

L'avenir de notre commune passe aussi par celui de sa zone économique. Malgré toutes nos propositions, y compris dans le cadre de la future intercommunalité, l'entreprise Damman va quitter Orgeval pour s'implanter à Dreux dans des locaux plus spacieux. Le départ d'un acteur important de notre zone économique est toujours source de questionnement sur les raisons qui ont motivé ce choix. Ce n'est pas faute d'avoir exploré toutes les solutions possibles, mais les impératifs financiers l'ont emporté. Cela démontre, si besoin était, la nécessité d'améliorer l'attractivité de notre zone, notamment par son réaménagement.

C'est pourquoi, nous avons mandaté, avec l'OIN, un cabinet spécialisé qui va nous faire des propositions d'amélioration, dans son fonctionnement ainsi que dans son esthétique. Dans le cadre des compétences qui lui seront dévolues, la future intercommunalité qui sera mise en place prochainement devrait également nous y aider.

Au niveau de village, et toujours dans un souci de concertation, plusieurs réunions de quartier ont été organisées, à Picquenard, aux Feugères, et à la Maison Blanche. Cela a été l'occasion d'avoir des échanges fructueux et constructifs, et d'entendre vos critiques et vos souhaits. Sans surprise, les principaux thèmes traités concernaient la sécurité, la circulation et le stationnement. Les premiers projets d'amélioration issus de cette concertation seront proposés à l'automne et seront discutés avec vos représentants.

Orgeval vit, se transforme, s'adapte, dans le respect de son cadre de vie. De nouvelles manifestations voient le jour. La Halle du marché a abrité le marché de l'art qui a rencontré un vif succès. Une nouvelle formule de la fête de la musique a été organisée en partenariat avec des restaurateurs, j'espère que vous l'avez appréciée. Et la fête de la St Jean a fait le plein, grâce à une affiche alléchante. Merci à tous les organisateurs de ces événements qui donnent vie à notre village !

Je vous souhaite de très bonnes vacances d'été.

Yannick TASSET

Finances :

Le 17 juin 2011, M. Jean-Pierre Juillet, 1er adjoint chargé des finances, a présenté le compte administratif de la commune devant le Conseil Municipal. Il a expliqué que la délibération qui était proposée permettait d'analyser les comptes de l'année 2010 et aussi de les comparer aux prévisions. Il a souligné le très bon travail de préparation qui avait permis, une nouvelle fois, que les réalisations budgétaires soient très proches de la prospective.

Il a indiqué que, comme chaque année, l'excédent provenant de la section « Fonctionnement » serait versé à la section « Investissement » pour autofinancer la réalisation des projets de la commune. Il s'est félicité de constater que ce transfert atteignait 1,4 million d'euros, signe d'une excellente maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Au cours de sa présentation, il a passé en revue les différents ratios qui permettent de comparer 0rgeval aux communes de taille équivalente (voir tableau ci-dessous).

Les ratios

Informations financières	Commune	Moyenne nat.
Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 029	889
Recettes réelles de fonctionnement/population	1 306	1 081
Encours de la dette/population	210	911
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	41%	51,7%
Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital/recettes réelles de fonct.	81%	90%
Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	16%	81%

Ces quelques chiffres permettent de constater qu'Orgeval dispose d'une capacité d'autofinancement atteignant près de 20 % des investissements et que la commune n'a qu'un faible endettement par habitant. Il apparaît également que ses recettes sont supérieures à la moyenne, ce qui permet de proposer un bon niveau de services aux habitants avec une pression fiscale très modérée.

En bon gestionnaire, M. Juillet n'a pas manqué de souligner une nouvelle fois la cohérence du budget municipal et la capacité de la commune à respecter ses prévisions.

Budget de Fonctionnement

Le résultat du compte administratif fait apparaître un excédent de 1 388 000 €, cette année encore il est supérieur à celui de l'année précédente. Les impôts sont cependant restés stables et le désendettement s'est poursuivi.

Dépenses : Elles correspondent à 97,3 % du budget prévisionnel.

Les charges à caractère général concernent tous les achats et les services extérieurs.

Citons les principaux postes : la collecte et le traitement des ordures ménagères (598 000 €), l'entretien de la voirie (408 000 €), la restauration scolaire (298 000 €).

Les charges de personnel montrent la stabilité de la masse salariale qui n'est principalement majorée que par les augmentations indicielles. Depuis de nombreuses années Orgeval demeure 10% en-dessous de la moyenne des communes équivalentes.

L'atténuation des produits correspond aux pénalités pour insuffisance de logements sociaux.

Les charges de gestion courante regroupent les principaux postes suivants : service incendie (193 000 €), subventions aux associations (182 000 €) de-même que la caisse des écoles et les indemnités des élus.

Les charges financières continuent à diminuer. L'emprunt nécessaire pour la réalisation de l'école maternelle va inverser cette tendance.

Section de fonctionnement – Dépenses –

Libellés	Prévisions	Réalisations	% Real°
Charges à caractère général	2 787 014,00	2 700 980,72	96,91 %
Charges de personnel	2 570 568,00	2 496 120,90	97,10
Atténuation de produits	76 710,00	76 705,44	99,99 %
Autres charges gestion courante	665 472,54	649 121,74	97,54 %
Charges financières	60 703,30	59 913,83	98,70 %
Charges exceptionnelles	95 845,46	95 838,09	99,99 %
Dépenses imprévues	-	-	
Dotations aux amortissements	249 012,40	247 647,55	99,45 %
TOTAL	6 505 325,70	6 326 328,27	97,25 %

tous comptes faits...

Recettes : Elles correspondent à 101,9 % des prévisions.

M. Juillet a fait remarquer que, si les dépenses étaient légèrement inférieures au budget, les recettes étaient en revanche légèrement supérieures. Cette pratique permet de faire faces aux éventuels aléas au cours de l'exercice. Il a également précisé que l'excédent de recettes fiscales provenait d'une hausse inattendue des droits de mutation.

Section de fonctionnement – Recettes –

Libellés	Prévisions	Réalisations	% Real°
Atténuation de charges	84 000	117 681	140 %
Produits des services	673 622	673 894	100 %
Impôts et taxes	4 543 623	4 975 789	109 %
Dotations Subventions	1 783 135	1 788 951	100 %
Autres produits gestion courante	84 100	85 800	98,70 %
Produits exceptionnels	6 084	69 898	1 149 %
Opérations d'ordre	2 447	2 448	100 %
Excédent antérieur reporté	394 085	–	
TOTAL	7 571 096	7 714 461	101,9%

Budget d'investissement

Les dépenses d'investissement ont atteint 2 236 000 € pour 1 774 000 € de recettes (principalement constituées de subventions et d'autofinancement). L'équilibre est atteint grâce aux excédents de fonctionnement de 2009 et 2010, sans aucun emprunt.

Les principaux investissements concernent les travaux de voirie (près de 500 000 € pour la réfection de la rue de la Plaisance, de la rue de la Vente Bertine, de la côte des Bergeries et pour les trottoirs de la zone économique) et l'achat de matériel (plus de 200 000 € pour un tracteur, deux véhicules et du matériel informatique). Ils comptabilisent également les travaux divers : 110 000 € pour les aménagements de la mairie et de ses annexes, 50 000 € pour l'aménagement et la mise en sécurité des bois de St-Marc, 20 000 € pour le remplacement de la chaudière de l'église…

Le budget le plus important est bien-sûr celui consacré à la construction de l'école maternelle. Il atteint 2,9 millions €.

Près de 4 millions supplémentaires seront investis en 2011.

Au vu des résultats constatés, le Conseil Municipal a décidé de verser 1,4 million € à la section Investissement et 383 000 € à la section Fonctionnement. Au cours de la même séance, le budget modificatif a prévu le versement d'une somme complémentaire de 267 000 € à la section Investissement, portant ainsi à 1 667 000 € l'autofinancement en faveur des projets, dont le plus important est celui de l'école maternelle.

Section investissement 2010

Dépenses	Montants	Recettes	Montants
Immobilisations incorporelles	97 725	Dotations (TVA – TLE)	335 425
Subventions d'équipements versées	12 000	Subventions d'équipement	130 364
Immobilisations corporelles	1 001 486	Affectation excédent fonctionnement 2009	1 000 000
Immobilisations en cours	884 761	Amortissements et divers	308 065
Emprunts et cautions	155 633		
Divers	85 277		
	2 236 882		**1 773 854**
Opérations restant à réaliser	2 203970	Opérations restant à encaisser	1 177 404
TOTAL	**4 440 852**	**TOTAL**	**2 951 258**

Un 8 mai haut en couleurs

Dimanche 8 mai 2011, l'émotion était palpable pour cette commémoration du 66e anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie face aux alliés. Il y a 66 ans, le 8 mai 1945, les armes se taisaient enfin en Europe, mettant un terme à cinq années de cauchemar et de barbarie, cinq années parmi les plus cruelles de l'histoire de l'humanité.

« Ces événements se sont passés il y a 66 ans. Mais chaque année, le souvenir et l'émotion sont intacts. A tous ceux qui ne se sont jamais résignés, qui n'ont jamais abdiqué, qui espéraient la liberté ; aux hommes qui se sont battus, à ceux qui sont tombés, aux autres qui ont enduré tant d'épreuves, combattu avec tant d'abnégation, nourri tant d'espoir ; à toutes celles et ceux grâce auxquels l'humanité a pu de nouveau croire en son destin, nous rendons, aujourd'hui, l'hommage qu'ils méritent ».

Pour l'anniversaire de ses 10 ans de mandat, Yannick Tasset, Maire d'Orgeval, entouré de David Douillet, Député, et Conseiller régional, de Karl Olive, Conseiller Général et de Fabienne Devèze, Maire de Morainvilliers, pouvait être fier de cette cérémonie haute en couleurs.

A la sortie de la messe, célébrée par le père Hoffmann, assisté du Père Vianey , la fanfare « le Réveil d'Osny » a conduit le cortège accompagné par un détachement de fusiliers marins de Houilles, un lieutenant de vaisseau, chef du centre PNM de Paris/Houilles et un commandant orgevalais de l'armée de l'air, jusqu'au cimetière où un hommage a été rendu aux soldats qui ont courageusement donné leur vie pour la France.

Devant l'assemblée recueillie, M. le Maire a ensuite procédé à la lecture de la lettre du Ministre des anciens combattants, entouré des élus, des représentants de la gendarmerie, de la police municipale et bien sûr des porte-drapeaux et anciens combattants et de nombreux Orgevalais. Des gerbes ont été déposées au pied du monument aux morts.

Fidèles à la tradition, MM. Dullin et Le Ruyet ont rappelé le nom des jeunes soldats orgevalais morts au champ d'honneur.

Une quinzaine de choristes de l'Ensemble Vocal, accompagnés par quelques musiciens de la fanfare, ont chanté la Marseillaise et le Chant des Partisans et ont fait vivre les paroles de Rouget de l'Isle !

Après une belle aubade offerte par la fanfare devant la Croisée, Patricia Chartier et Chantal Hayes, adjointe et déléguée au social, ont remis le diplôme du travail aux récipiendaires orgevalais du traditionnel vin d'honneur offert par la Municipalité.

Médailles d'Argent
MM. Frédéric Chevalier, Patrick Lizère, Patrick Roump, Xavier Thévenot

Médailles de Vermeil
Mmes Evelyne Bourgeon, Marie-Laure Insuasty,
Donatienne Thieulent, MM. Serge Parrilla, Thierry Perot, Pascal Soule

Médaille d'Or
Mme Sylvie Bruxer, Elisabeth Jory

Médaille de Grand Or
Mme Evelyne Deswarte, M. Francis Gauthier

Tri sélectif

Une carte « pass » pour la déchetterie

Les usagers se sont souvent plaints de ne pas pouvoir déposer plus d'un m³ par semaine à la déchetterie. Cette limite est pénalisante car les apports sont irréguliers du fait des travaux de bricolage ou d'entretien du jardin etc. C'est pour assouplir cette contrainte et assurer un meilleur suivi des dépôts que la déchetterie s'informatise depuis le mois de mai et qu'une carte magnétique va être mise à la disposition des utilisateurs. En attendant que la plupart des habitants des 3 communes soient équipés de la carte, le principe général demeure le même (1 m³ gratuit et 4 m³ payants par semaine).

Il est dès à présent possible de consulter le site saro-sivom.fr pour télécharger la demande de carte d'accès à la déchetterie. Elle devra être remise à la mairie, complétée et accompagnée du justificatif de domicile.

Pour les usagers ne disposant pas d'Internet, le formulaire de demande de carte d'accès est à retirer en mairie ou au secrétariat du SIVOM sur présentation d'un justificatif de domicile.

Les cartes d'accès seront à retirer en mairie une semaine après le dépôt de la demande dûment renseignée. La facturation à partir des cartes ne sera faite qu'à l'automne, lorsque la plupart des habitants en seront équipés. Une information sera diffusée auprès des Orgevalais.

En attendant les tickets sont toujours d'actualité, pour les particuliers en cas de dépassement de cubage, et pour les professionnels pour tout dépôt.

Rappelons que la déchetterie est un service rendu à la population mais qui reste très coûteux. Si l'objectif est d'offrir une solution pour permettre aux habitants de se débarrasser de leurs déchets dans de bonnes conditions en évitant les dépôts sauvages dans la nature, il est indispensable d'en contrôler l'accès pour ne pas récupérer les déchets extérieurs à la commune. En effet, dans cette hypothèse, ce sont les habitants des trois communes adhérentes (Les Alluets-le-Roi, Morainvilliers et Orgeval) qui en supporteraient le coût inutilement.

Déchetterie intercommunale
CD 45, Route des Alluets – ORGEVAL
Tél. du site : 01 39 75 50 98

Horaires :

Du 1/04 au 31/10 : lundi, mercredi, vendredi après-midi : 14h/19h
Samedi : 9h/19h : dimanche : 9h/13h

Du 1/11 au 31/03 : lundi, mercredi, vendredi après-midi : 13h/18h
Samedi : 9h/18h – dimanche : 9h/13h
Déversements limités à 5 m³ par semaine.

Particuliers : 1 m³ gratuit par semaine pour les usagers **d'Orgeval, de Morainvilliers, des Alluets-le-Roi**.
5 € par m³ supplémentaire.

Professionnels : 20 € par m³
Achat de tickets au secrétariat du SIVOM (paiement par chèque ou espèce) ou à l'entrée de la déchetterie (paiement par chèque uniquement).

Déchets autorisés : tout venant, sièges, matelas, cartons, ferrailles, métaux ferreux et non ferreux, gravats, terre végétale, briques, plâtre, papier, journaux, magazines, déchets toxiques, huiles de vidange, piles, aérosols, néons, peinture, verre, bouteilles plastique, déchets verts, végétaux, tonte de gazon.
Le site de la déchetterie accueille également tous les appareils électriques et électroniques : ordinateurs, TV, micro-ondes, réfrigérateurs, téléphones…

Un nouveau camion très branché !

Dans le cadre de son engagement global pour la maîtrise de l'énergie et pour respecter sa charte du développement durable, la Municipalité a acquis un camion électrique de marque française « Goupil » pour assurer l'entretien des espaces verts. Fonctionnant à l'électricité, donc non polluant, il ne dégage aucune émission de CO2. Plus compact, il offre une meilleure sécurité dans les petites ruelles. Comme les tramways, il est équipé d'une sonnerie de sécurité. Il dispose d'une benne basculante et il est également équipé d'un système permettant d'installer un réservoir d'eau pour l'arrosage.

L'équipe des services techniques est ravie, elle pourra travailler tôt le matin sans déranger les habitants !

Appel du 18 juin, devoir de mémoire

« L'appel du 18 Juin est le premier discours prononcé par le général de Gaulle sur les ondes de la BBC, le 18 juin 1940, dans lequel il appelle à ne pas cesser le combat contre l'Allemagne nazie et dans lequel il prédit la mondialisation de la guerre. Ce discours est considéré comme le texte fondateur de la Résistance française, dont il demeure le symbole. »

A l'occasion de cette cérémonie nationale, Yannick Tasset était accompagné de Fabienne Devèze, Maire de Morainvilliers, MM. Dullin et Le Ruyet, des anciens combattants, des élus, de la gendarmerie, de la police municipale et de nombreux Orgevalais.

La cérémonie a débuté à 10h30 par la lecture du texte historique. M. le Maire a rappelé que cette cérémonie était très importante pour le devoir de mémoire.

Des gerbes de fleurs et la Croix de Lorraine ont été déposées devant la stèle du Général de Gaulle, sur l'air du chant des partisans, pour honorer cette manifestation. A l'issue de cette cérémonie, le cortège s'est dirigé vers la Croisée ou un vin d'honneur a été servi.

Opération tranquillité vacances

Les Orgevalais connaissent bien cette opération qui permet de faire surveiller leur domicile pendant les vacances d'été.
A votre demande, la police municipale, associée à la gendarmerie, effectue une surveillance renforcée de votre domicile durant la période estivale.
Il suffit de remplir un questionnaire (disponible à l'accueil de la mairie) indiquant vos nom et adresse ainsi que la période de votre absence.

Il existe des moyens de réduire le risque de se faire cambrioler.
- renforcez votre porte d'entrée (porte blindée, serrure 3 points de sûreté) ;
- ne laissez pas de mots sur votre porte mentionnant votre absence ;
- rangez vos bijoux, chéquiers, cartes de crédit ;
- méfiez-vous des démarcheurs ;
- n'hésitez pas à signaler les comportements que vous jugeriez suspects en composant le 17 ;
- Equipez vos fenêtres faciles d'accès de barreaux de sécurité
- photographiez vos objets de valeur.

En cas d'absence prolongée, prévenez vos voisins ou une personne de confiance, laissez une apparence habituelle à votre habitation. Faites relever le courrier de votre boîte aux lettres pour éviter qu'elle déborde.

Inscription sur les listes électorales

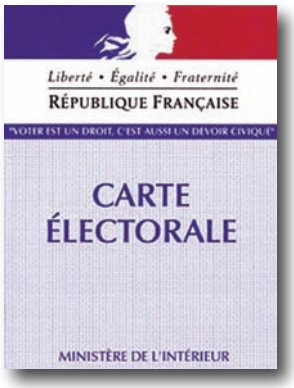
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
"VOTER EST UN DROIT, C'EST AUSSI UN DEVOIR CIVIQUE"
CARTE ÉLECTORALE
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Les élections présidentielles auront lieu en avril 2012. Il faut être inscrit avant le 31 décembre 2011 sur les listes électorales pour voter en 2012.

La préfecture procédera à une refonte électorale et vous recevrez votre nouvelle carte d'électeur à ce moment là.

Il est très important de signaler votre changement d'adresse en mairie dès maintenant. Lors des dernières élections cantonales, un grand nombre de cartes ont été retournées en mairie, les destinataires ayant pour la plupart, changé d'adresse. Il en est de même pour vos enfants s'ils n'habitent plus le domicile familial. Si vous êtes nouvel habitant, vous avez jusqu'au 31 décembre 2011 pour effectuer vos démarches relatives à l'inscription.

Vous devez vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Les ressortissants communautaires ont la possibilité de voter en France, mais uniquement à l'élection des représentants au Parlement européen et aux élections municipales.

La zone commerciale d'Orgeval va se moderniser

Depuis longtemps, la Municipalité a constaté que la zone d'activités, qui représente près de 40 % de ses ressources, comportait de nombreux défauts structurels qui entraînent une stagnation voire une lente érosion de sa clientèle. N'ayant pas les moyens financiers de réorganiser ce secteur, notre commune a demandé l'appui logistique de l'OIN, par l'intermédiaire de l'EPAMSA, siège de son pouvoir exécutif. Par ailleurs, l'entrée prochaine d'Orgeval dans la communauté des 2 Rives de Seine lui permettra également de s'appuyer sur une intercommunalité expérimentée dans la conduite de projets d'envergure en partenariat avec l'EPAMSA et le Conseil Général. La gestion du dossier s'en trouvera accélérée.

Etat des lieux du commerce en Seine Aval

L'EPAMSA a tout d'abord étudié l'ensemble des zones commerciales du territoire Seine Aval afin de définir une stratégie de développement globale et cohérente autour de trois objectifs principaux :

- promouvoir le commerce de centre-ville, quelle que soit la taille de la commune
- conforter la présence commerciale dans les Zones Urbaines Sensibles (ZUS) et en secteur rural
- restructurer le commerce de périphérie, en portant une attention particulière à la qualité des enseignes et en maîtrisant le nombre de m².

Il faudra appliquer une législation sur la qualité de l'aménagement qui a tant fait défaut depuis la création de toutes les zones commerciales qui se sont développées depuis les années 70, à l'image de celle d'Orgeval

Cette étude, menée par l'EPAMSA, a abouti l'an dernier à une charte du développement commercial en Seine Aval. Il s'agit d'un document « politique » puisque l'Etat, la Région, le Département et les 51 communes l'ont adoptée. Cette charte permet aux communes d'avoir un élément concret sur lequel s'appuyer dans leurs discussions avec les enseignes.

Cette étude démontre que les zones commerciales de ce territoire couvrent les besoins propres de leurs habitants, mais sont déjà en sur-offre en m² par rapport à ce qui se pratique ailleurs. Ceci les fragilise : 900 m²/hab en Seine aval contre une moyenne de 579 m²/hab en Ile de France. On constate également que les centres-villes ne jouent plus leur rôle d'animation en raison de la désertification des commerces, un quart des communes ont perdu toute activité de proximité.

De tous temps, les villes ont prospéré le long de la Seine pour bénéficier du transport fluvial. Au cours des années 70, après la construction de l'A13, le commerce s'est au contraire développé en fonction de l'utilisation de la voiture et donc des grands axes routiers comme la RD113.

Cependant, les habitudes et les demandes des consommateurs sont en train d'évoluer. Ainsi Internet prend de plus en plus de parts de marché au commerce traditionnel. Par ailleurs, en raison du manque de temps et de l'éclatement des familles, les consommateurs sont en recherche de lien social, ce qu'ils retrouvent notamment dans les commerces de proximité en centre-ville. Il faut donc inciter les grandes enseignes à réintégrer le cœur des villes.

La zone commerciale des « Quarante Sous »

On constate que les concepts commerciaux généralistes comme Flins-Aubergenville ne sont pas toujours gagnants. **La zone d'Orgeval a la chance d'être connue pour ses enseignes d'équipements de la maison** (représentant 70% des m²). Ses clients viennent des alentours mais également de bassins de vie plus éloignés, principalement situés plus à l'est grâce à l'A13 et l'A14.

C'est un acquis sur lequel cette zone commerciale doit capitaliser. Pour éviter une concurrence potentielle, il est vital qu'elle renforce cette identité existante en créant une véritable image de marque, tant auprès des consommateurs que des enseignes, qui pourront ainsi la considérer comme incontournable.

Pour cela il convient de la réorganiser pour offrir une meilleure accessibilité par les transports en commun, un concept plus séduisant au niveau architectural et environnemental ainsi qu'une mutualisation des parkings. En effet le cloisonnement de parkings trop exigus qui obligent les clients à retourner systématiquement sur la RD113 pour aller d'une enseigne à l'autre, ne crée pas une situation propice à la consommation.

Cependant, la restructuration de cette zone va se heurter à un problème de gouvernance. En effet les commerces ne sont pas intégrés dans un groupement mais sont indépendants les uns des autres. Il n'existe pas moins de 176 propriétaires fonciers ou immobiliers. Il faudra donc que la restructuration se fasse sur le long terme, au coup par coup.

Le fait d'avoir comme interlocuteur la Commune et l'EPAMSA proposant un projet d'ensemble, va permettre d'avoir un dialogue plus efficace avec les commerçants.

C'est la raison pour laquelle la Commune a voté en Conseil Municipal le 21 juin 2010 la réalisation d'une étude (2 membres de l'opposition ont voté contre et 4 se sont abstenus) cofinancée à 50% par l'EPAMSA qui va porter sur :

- l'analyse des déplacements à l'intérieur de la zone pour réaliser un schéma directeur sur l'aménagement indispensable des voies et des parkings
- la définition d'un modèle de restructuration des bâtiments avec une amélioration architecturale respectueuse de l'environnement permettant, par une plus grande densité, d'être plus économe de l'espace
- la réalisation d'une étude de marché pour déterminer les capacités de développement, définir les activités qui permettraient de renforcer son attractivité et pour identifier les secteurs en fin de cycle
- la définition d'une stratégie de gouvernance permettant de fédérer les 160 enseignes autour d'objectifs communs, notamment la qualité du développement dans le respect de la Charte Commerciale de Seine Aval.

Pour s'assurer de l'avancement des études, un comité de suivi sera créé. Présidé par le Maire d'Orgeval, il sera composé d'élus, de membres de l'EPAMSA*, de l'EPFY(*), du Département et de la DDEA.

Un temps suspectée d'entraver l'autonomie de la commune sur son territoire, l'adhésion à l'OIN se révèle donc être un moyen efficace d'aider la Municipalité à prendre en main l'avenir d'un secteur stratégique de l'économie locale. Le périmètre de Seine Aval est en effet dorénavant considéré comme un secteur prioritaire, doté de moyens considérables, pour permettre aux communes qui en font partie, d'assurer leur développement en cohérence avec leur environnement.

Source : www.ensemble-pour-orgeval.fr

EPAMSA : Etablissement Public d'Aménagement du Mantois

EPFY : Etablissement Public Foncier des Yvelines

La place d'Orgeval dans le Schéma Intercommunal

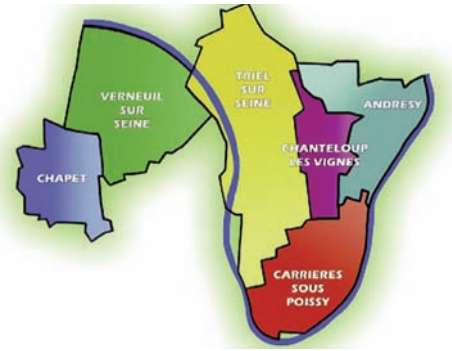

Le 17 juin 2011, le Conseil Municipal a approuvé le projet de Schéma Départemental Intercommunal (SDCI) présenté par le Préfet le 28 avril dernier. En clair cela signifie que la carte intercommunale des Yvelines est sur le point d'être bouclée, du moins en ce qui concerne Orgeval.

Que propose le Préfet ? Que les communes du Club des 5* rejoignent, en compagnie de Vernouillet, une communauté déjà existante : la Communauté d'Agglomération des 2 Rives de Seine** (CA2RS). Il entérine ainsi le choix fait par nos cinq villages après deux années de réflexion et de débats en commun, y compris une étude approfondie qui aura duré plus de huit mois. Durant tous ce temps, les discussions entre élus (majorité et opposition), la participation d'intervenants extérieurs et une réunion publique ont permis de faire progresser le débat local.

Quelles étaient les possibilités qui étaient offertes à Orgeval ?

- Créer une communauté de communes avec nos voisins immédiats, Les Alluets, Morainvilliers, Villennes et Médan (le Club des 5). Cette hypothèse a été rejetée d'emblée par la Préfecture car la taille de ce regroupement (16 000 habitants) n'était pas pertinente.
- Rejoindre avec le Club des 5, les 11 villages du Val de Gally situés dans la plaine de Versailles. Là encore, la Préfecture a fait valoir que nos communes apparte-

Agenda de l'intégration intercommunale

Que va-t-il se passer maintenant, sachant que la loi sur la réforme territoriale prévoit le bouclage de la carte intercommunale au 1er juin 2013 ?

A l'annonce du SDCI Schéma Départemental de Coopération Intercommunale), chaque commune dispose de trois mois pour donner son avis. C'est donc fin juillet au plus tard que les éventuelles contestations seront présentées devant la Commission Départementale de Coopération Intercommunale* (CDCI).

Cette commission a elle-même quatre mois pour donner son avis au Préfet. Pour être acceptée, toute modification du SDCI doit être approuvée à la majorité des deux tiers des votants. En ce qui nous concerne, le SDCI entérinant notre volonté et celle de la CA2RS, il n'y a pas de modification à attendre. A la fin de l'année le schéma intercommunal sera définitivement arrêté par le Préfet, en tenant compte des modifications demandées par la CDCI.

En 2012, le Préfet aura cependant la possibilité de procéder aux ajustements qu'il jugera nécessaires pour donner au schéma intercommunal la cohérence souhaitée par l'Etat.

**La CDCI est composée de maires, de présidents d'EPCI, de présidents de syndicats intercommunaux, de représentants de l'Etat, de la Région et du Département.*

naient à la vallée de la Seine. C'est également l'analyse des communes de la Plaine de Versailles, avis que nous partageons. D'autre part ces dernières n'ont jamais souhaité ou proposé d'intégrer le Club des 5 dans leur réflexion intercommunale. On constate donc que la Préfecture, les communes du Val de Gally et le Club des 5 partagent la même vision. En conséquence, cette hypothèse n'avait pas lieu d'être retenue.

- Créer une communauté d'agglomération avec Poissy, Achères et Conflans (Le PAC). L'étude menée en commun a démontré qu'en matière de gouvernance, d'intégration fiscale et de conduite de projets, cette hypothèse ne correspondait pas aux objectifs inscrits dans notre cahier des charges. D'autre part, si Poissy fait partie intégrante de notre bassin de vie, ce n'est pas le cas d'Achères et encore moins de Conflans.
- Créer une communauté d'agglomération avec St-Germain, Chambourcy et les huit autres communes avec lesquelles elles prévoient de se regrouper. Pour des raisons proches de celles évoquées précédemment, ce scénario n'a pas non plus été validé par l'étude. De surcroît il n'y avait pas de continuité territoriale avec les communes du Club des 5, condition indispensable à la création d'une intercommunalité.
- Rejoindre la CA2RS qui a une frontière commune avec Morainvilliers, Médan et Villennes. L'étude a montré que si ce scénario ne privilégiait pas le bassin de vie proprement dit, il correspondait le mieux, aux critères considérés comme essentiels :
- En matière de gouvernance tout d'abord, les petites communes comme Orgeval ou Villennes auront, avec 6 000 habitants, le même nombre de représentants que Verneuil qui en a 16 000.
- Sur le plan fiscal ensuite, c'est ce scénario qui est le plus favorable. La CA2RS a notamment démontré qu'elle était capable de proposer de meilleurs services aux habitants sans augmenter les impôts.
- Au niveau des projets, la communauté des 2 Rives fait preuve d'un dynamisme unanimement reconnu, créant rapidement des ressources dont profiteront toutes les communes qui la rejoindront.

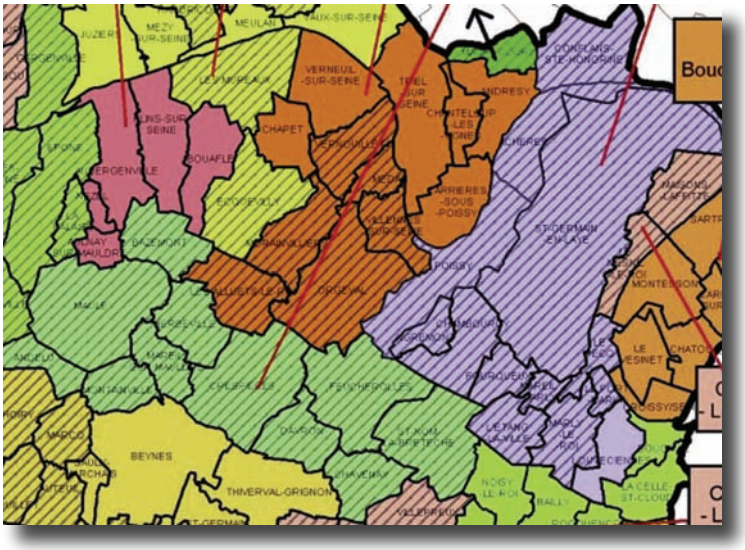

En décidant de regrouper le PAC avec St Germain et Chambourcy, la Préfecture a quelque peu bouleversé les hypothèses sur lesquelles le Club des 5 travaillait depuis de longs mois. Il est évidemment trop tard pour reprendre l'étude avec de nouveaux scénarios. Cela s'avèrerait d'ailleurs inutile car, à l'évidence, cette nouvelle donne serait encore moins favorable à nos villages. Il n'est en effet pas envisageable de rejoindre une intercommunalité d'une vingtaine de villes pour plus de 200 000 habitants. La gouvernance annoncée serait strictement proportionnelle à la démographie de chaque commune : avec 6 000 habitants, soit 3% de la population totale, Orgeval n'aurait aucun poids dans cette communauté.

*Les Alluets, Médan, Morainvilliers, Orgeval, Villennes-sur-Seine
**Andrésy, Carrières-sous-Poissy, Chanteloup-les-Vignes, Chapet, Verneuil-sur-Seine, Triel.

Pierre CARDO est le Président de la CA2RS

Né en 1949, il a été Maire de Chanteloup-les-Vignes de 1983 à 2009, Conseiller Général des Yvelines de 1985 à 2001 et vice-président du Conseil Général de 1989 à 2011. Il a été élu Député des Yvelines en 1993 en battant, à la surprise générale, Michel Rocard (PS), premier ministre de François Mitterrand. Il a été réélu en 1997, en 2002 et en 2007, notamment face aux candidats PS successifs, Jean-Paul Huchon et Philippe Esnol. Il a démissionné de ce mandat en 2010 lorsqu'il a été nommé Président de l'Autorité de la régulation des activités ferroviaires (ARAF).

Reconnu comme un spécialiste de la politique de la ville, il a été Vice-président de l'Association « Villes et banlieues », il est membre du Conseil National des Villes et membre du Haut Conseil à l'Intégration. Il est l'auteur de plusieurs rapports parlementaires et d'ouvrages sur son expérience d'élu.

Comités de quartiers : déjà trois réunions !

Quelques semaines après la nomination de Florence Pauchet comme déléguée aux Comités de quartier, une trentaine de riverains ont répondu à l'invitation de la Municipalité à la première réunion du quartier Picquenard, organisée samedi 30 avril sous un barnum installé sur le parking de la crèche.

Depuis, deux autres réunions ont eu lieu, l'une aux Feugères le 10 mai, l'autre rue de la Maison Blanche, le 28 mai.

Ces rencontres poursuivent un double objectif : permettre aux riverains d'échanger avec leurs élus et faire remonter les problèmes de chaque quartier. Elles ont donné l'occasion aux représentants de la Municipalité, et notamment au Maire, de répondre sur des points précis en expliquant les choix et les décisions prises.

Yannick Tasset, a expliqué le rôle de l'élue déléguée, assistée d'un élu référent, qui sera le relais avec la Municipalité en collaboration avec des membres du conseil de quartier, fraîchement constitué.

Des représentants de la gendarmerie avaient également fait le déplacement, notamment pour donner quelques conseils de sécurité. Ce thème a bien-sûr été débattu, tout comme le stationnement, la vitesse jugée excessive, l'éclairage, l'entretien des rues et des trottoirs, le nettoyage, ainsi que le manque de civilité de certains citoyens. Les représentants du quartier de Maison Blanche ont en outre attiré l'attention des élus sur les problèmes liés à la zone économique (stationnement sur les trottoirs, odeurs de cuisine des restaurants, stockage et enlèvement des ordures…).

M. le Maire a pu rappeler tous les efforts consentis par la Municipalité pour améliorer le cadre de vie des Orgevalais, il a indiqué qu'un budget spécifique serait consacré aux comités de quartier et Florence Pauchet a expliqué le cadre dans lequel cette nouvelle démocratie de proximité devait fonctionner.

Comité de Quartier : mode d'emploi

Ce sont des assemblées apolitiques, ouvertes à tous les habitants qui souhaitent participer à la vie de la commune. Bien entendu, un comité de quartier n'est pas un lieu dédié uniquement aux doléances ! Ce serait leur attribuer un rôle extrêmement réducteur, c'est à dire à l'opposé du but recherché. Il faut au contraire les voir comme un cadre privilégié pour une concertation qui sera précisément dédiée à des actions de prévention.

L'objectif principal est avant tout l'amélioration du cadre de vie du quartier au profit de l'ensemble des habitants et ce, dans la convivialité des échanges. Les comités collectent puis transmettent les remarques et les suggestions des habitants aux élus référents. Ils sont consultés sur tout projet municipal concernant le quartier.

Les habitants désignent eux-même leurs représentants, ces derniers ne pourront pas être des élus. Florence Pauchet, la Conseillère municipale nommée déléguée aux comités de quartier, animera les réunions avec l'élu référent de chaque quartier.

Orgeval a été découpé en huit quartiers avec chacun un référent de la Municipalité : Les Feugères, Maison Blanche, Picquenard, La Chapelle, Montamets, Centre ville, Les Bouillons/Verte Salle, le Haut d'Orgeval. Les habitants seront prévenus des réunions, par un message dans leur boîte à lettre.

Ces premières réunions ont permis de souligner le besoin de dialogue entre les élus et la population. Chacun a pu s'exprimer dans une ambiance conviviale et un compte rendu des débats a été adressé aux participants qui ont d'ores et déjà désigné leurs représentants.

Vous pouvez télécharger la Charte et la carte des Comités de quartier de la ville d'Orgeval sur le blog **www.ensemble-pour-Orgeval.fr**

Place du Docteur Bruneau Lauré

Par un beau soleil estival, un vibrant hommage a été rendu samedi 7 mai au Dr Bruneau Lauré. Une foule nombreuse de commerçants, d'amis et de quelques élus avaient rejoints Yannick Tasset, Maire d'Orgeval, Karl Olive, nouveau Conseiller Général et Fabienne Devèze, Maire de Morainvilliers, pour dévoiler la nouvelle plaque de rue à son nom. La place de l'église est devenue officiellement place du Dr Bruneau Lauré, en présence de ses enfants Lara et Youri, très émus, ainsi que de leur fidèle employée de maison, Odette.

Le Maire Yannick Tasset a salué en son confrère l'homme et le médecin généraliste qu'il était, généreux et attentif. C'est en décembre 1952 qu'il est arrivé à Orgeval, lorsque le Docteur Maurer, très souffrant, fait appel à un remplaçant, le Docteur Bruneau. Ce dernier devait rester une semaine et il aura finalement passé 50 ans à l'écoute des habitants du village !

C'était une forte personnalité, passionné par la médecine, très connu à Orgeval et dans les villes avoisinantes pour son diagnostic rapide et sûr !

Docteur Bruneau-Lauré, nous ne vous oublierons pas !

Un magnolia « Stellata » pour que David garde la tête dans les étoiles !

En cette matinée du 7 mai, dans le parc de la mairie, un hommage a été rendu à David Portsmouth, Conseiller Municipal décédé en janvier dernier.

Un magnolia a été planté en sa mémoire, en présence de sa famille, de ses amis et des membres du club d'astronomie dont il faisait partie. Ces derniers avaient décidé de choisir la variété « Stellata » dont les fleurs, en forme d'étoiles, témoignent de la passion de David pour l'astronomie, les ciels étoilés et les constellations qu'il aimait à contempler dans son désert adoré !

Le Maire Yannick Tasset, Jeff Lyons, son ami, et Eyleen, son épouse, ont rappelé les qualités de cœur et les compétences de celui qui a œuvré pour la Municipalité durant de nombreuses années au sein de la commission des finances et qui a permis à la commune de réaliser des économies d'énergie.

David, nous ne t'oublierons pas, ton sourire et ton humour sont gravés à jamais dans nos mémoires.

L'art et la manière de se doter d'un vernis sage

Vous vous êtes peut-être demandé pourquoi certains commerçants avaient installé des peintures et des sculptures dans leurs vitrines ? Eh bien, c'était pour poursuivre l'élan de l'année dernière et montrer qu'il n'y a pas d'opposition entre faire ses courses et profiter d'un accompagnement culturel. Cette insolite exposition a débuté le 24 mai et, durant quinze jours, sculptures et peintures contemporaines ou traditionnelles ont agrémenté les devantures ou l'intérieur des magasins du centre ville, pour le plus grand plaisir de tous !

Une belle occasion pour le groupe de commerçants de présenter des œuvres dans des endroits inhabituels comme la boucherie, l'agence de voyages, l'opticien, la pharmacie, la boulangerie, la fleuriste, le salon de coiffure ou l'épicerie ! Voilà un concept qui permet à des œuvres de sortir dans la rue pour être vues par des centaines de personnes !

Bravo à tous et rendez-vous l'an prochain pour une nouvelle exposition.

Agence de voyage ▲

Boucherie de l'Avenir ▲

Pharmacie ▲

Boulangerie Brubion ▲

Les Cépages ▲

Carrefour Contact Boucherie ▲

Tabac ▼

Carrefour Contact ▼

Marché de l'art, une belle palette dans un joli cadre

Installé sous la halle du marché, ce premier marché de l'art fut un vrai succès. Tel était le témoignage unanime de tous les exposants à la fin de cette belle journée du dimanche 5 juin.
A l'initiative de Geneviève Kolodkine, adjointe à la culture, et avec l'assistance de Françoise Lamure, une trentaine d'artistes d'Orgeval et des communes voisines se sont réunis pour exposer leurs oeuvres.
Dès l'ouverture, quel plaisir de voir cette animation, les amateurs se promenant à travers les stands et découvrant une grande diversité de sculptures, de peintures à l'huile, d'aquarelles, de petits et des grands tableaux, de photographies, de dessin à l'encre de Chine…
Cette première édition offrait aussi des démonstrations de calligraphie, présentait des créateurs de bijoux, d'objets en bois doré, ou de mosaïques.

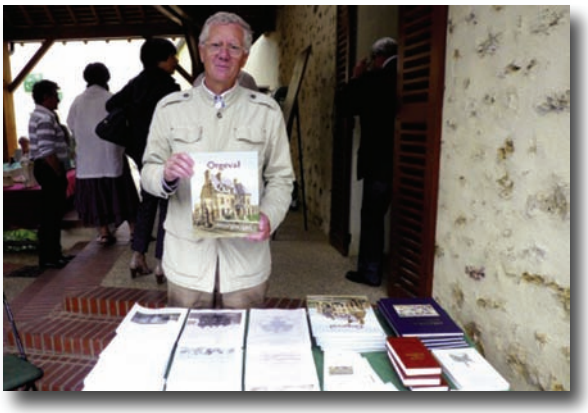

Dans une ambiance chaleureuse et colorée, ce fut un bel itinéraire de découvertes sous cette halle qui se prête si bien aux animations du village. Chacun aura pu apprécier la qualité et la diversité de la création contemporaine des artistes orgevalais.

Une belle journée d'art dédiée aux amateurs, aux artistes et à la culture !
Le manque de place ne nous a pas permis d'insérer toutes les photos.
Vous pouvez les retrouver sur www.ensemble-pour-orgeval.fr

Les Boucles des Vergers de l'Ouest Parisien
Venez marcher en famille !

Un projet commun

L'Association ECOGAIA 78 a conçu et réalisé un **parcours pédestre intercommunal** en collaboration avec les municipalités des communes du club des cinq : **Villennes-sur-Seine, Médan, Morainvilliers-Bures, Les Alluets-le-Roi et Orgeval**.
Les associations de marcheurs de ces communes ont défini le tracé et composé le descriptif des balades.

Le Codérando78 (section Yvelinoise de la Fédération Française de Randonnée Pédestre) a pris en compte les segments de ce tracé et en assurera le balisage en PR et GR. Le tracé a été inscrit au **Schéma départemental des randonnées pédestres,** ce qui assure sa pérennité.

Des balades en famille et pour marcheurs confirmés

Ce parcours consiste en **une grande boucle qui se décline en 8 circuits plus courts.**
Quel que soit le tracé que vous aurez choisi, il vous permet de revenir à votre point de départ.
Les chemins, de longueurs et de difficultés variées, conviennent pour les marcheurs confirmés comme pour les promeneurs en famille.

A la découverte de notre région et de sa diversité

« **Les Boucles des Vergers de l'Ouest Parisien** » vous permettront de découvrir la variété et les richesses de nos villages : richesses du **patrimoine** historique mais aussi richesses de la **flore** et de la **faune**.

Vous regarderez nos villages avec un œil neuf et profiterez de panoramas exceptionnels. Vous deviendrez encore plus soucieux de votre cadre de vie, du respect de la nature et du bonheur de profiter des animaux et des plantes présentes dans notre environnement.

Venez nombreux !

L'ouverture et **l'inauguration du parcours auront lieu le 8 octobre** sur la place du marché d'Orgeval et vous pourrez acquérir un rando-guide contenant le descriptif des itinéraires des 9 boucles avec les points remarquables ainsi que des informations sur la flore et la faune locales.

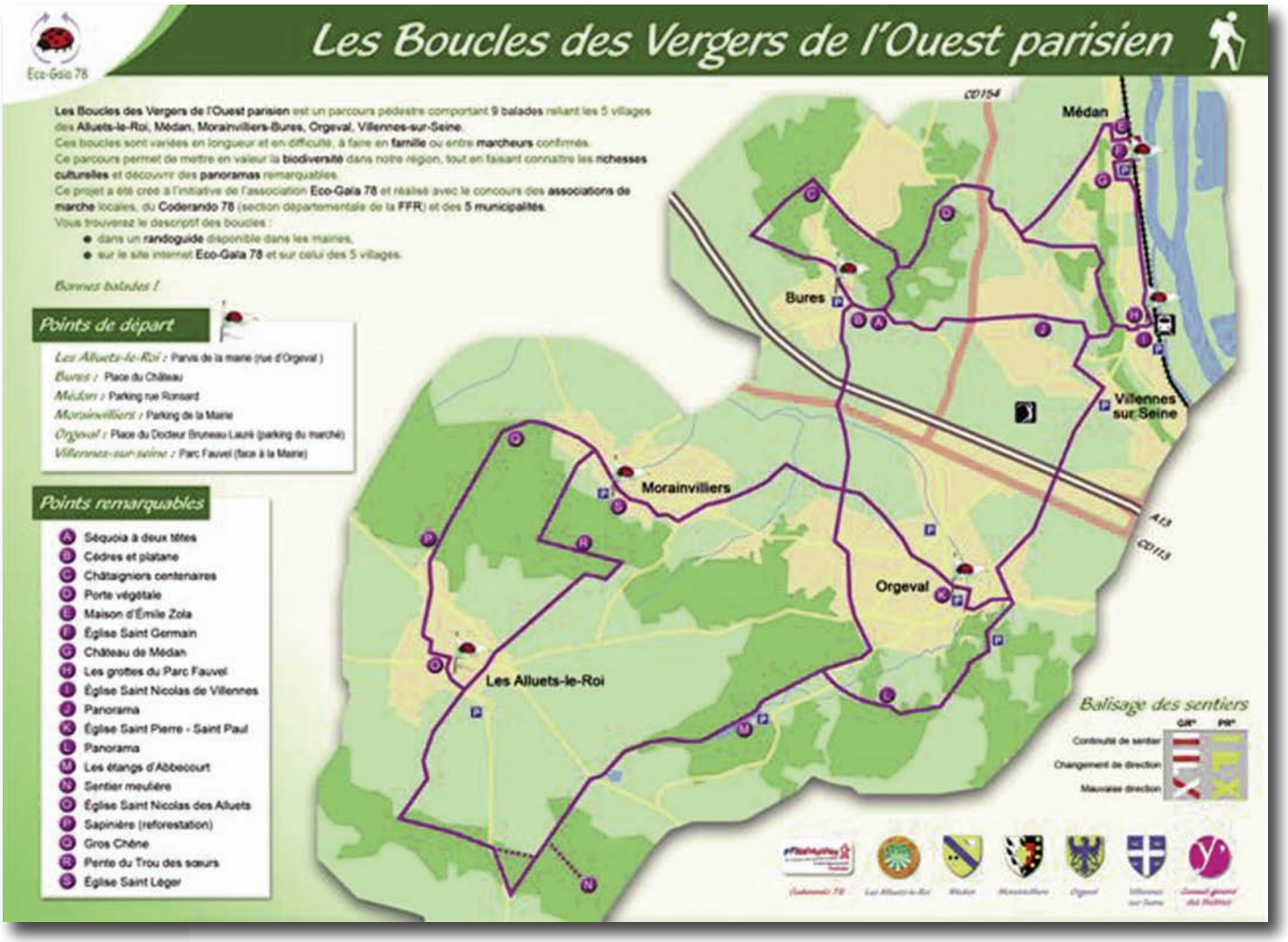
Les Boucles des Vergers de l'Ouest parisien
Eco-Gaïa 78
Les Boucles des Vergers de l'Ouest parisien est un parcours pédestre comportant 9 balades reliant les 5 villages des Alluets-le-Roi, Médan, Morainvilliers-Bures, Orgeval, Villennes-sur-Seine.
Ces boucles sont variées en longueur et en difficulté, à faire en famille ou entre marcheurs confirmés.
Ce parcours permet de mettre en valeur la biodiversité dans notre région, tout en faisant connaître les richesses culturelles et découvrir des panoramas remarquables.
Ce projet a été créé à l'initiative de l'association Eco-Gaïa 78 et réalisé avec le concours des associations de marche locales, du Coderando 78 (section départementale de la FFR) et des 5 municipalités.
Vous trouverez le descriptif des boucles :
dans un randoguide disponible dans les mairies,
sur le site internet Eco-Gaïa 78 et sur celui des 5 villages.
Bonnes balades !
Points de départ
Les Alluets-le-Roi : Parvis de la mairie (rue d'Orgeval)
Bures : Place du Château
Médan : Parking rue Ronsard
Morainvilliers : Parking de la Mairie
Orgeval : Place du Docteur Bruneau Laurié (parking du marché)
Villennes-sur-Seine : Parc Fauvel (face à la Mairie)
Points remarquables
A Séquoia à deux têtes
B Cèdres et platane
C Châtaigniers centenaires
D Porte végétale
E Maison d'Émile Zola
F Église Saint Germain
G Château de Médan
H Les grottes du Parc Fauvel
I Église Saint Nicolas de Villennes
J Panorama
K Église Saint Pierre - Saint Paul
L Panorama
M Les étangs d'Abbecourt
N Sentier meulière
O Église Saint Nicolas des Alluets
P Sapinière (reforestation)
Q Gros Chêne
R Pente du Trou des sœurs
S Église Saint Léger
Médan
Bures
Villennes sur Seine
Morainvilliers
Orgeval
Les Alluets-le-Roi
Balisage des sentiers
GR®
PR®
Continuité de sentier
Changement de direction
Mauvaise direction

Débal' 1er âge à La Croisée

Samedi 30 avril, c'était la 2e édition du « vide armoires spécial enfants » organisé par l'association « Allo Villages » dans la grande salle de la Croisée.

Compte tenu du succès déjà rencontré l'an dernier, les organisateurs ont pu accueillir 17 stands suite aux nombreuses demandes d'inscription. Les mamans avaient déballé en toute convivialité, vêtements de bébé et d'enfants, objets de puériculture et jouets de toutes sortes… C'est dans une ambiance sympathique qu'on pouvait dénicher la bonne affaire et, en fin de matinée, la salle de la Croisée était comble ! Chacun a pu faire de substantielles économies, à l'image d'un couple qui attendait un bébé et qui, moyennant quelques dizaines d'euros, a pu s'équiper d'une poussette et d'un siège auto et d'une vraie garde robe de naissance !

Les fidèles bénévoles avaient préparé des quantités de crêpes et de café dont le produit de la vente était reversé à l'association Réflexe et Partage.

L'association remercie la mairie d'Orgeval pour son accueil et pour avoir permis l'organisation de cette sympathique manifestation.

Marchathon, belle solidarité avec des enfants démunis

Chaque année, l'Ecole Jeanne d'Arc organise son Marchathon, geste de solidarité pour soutenir un projet caritatif.

C'est donc samedi 30 avril que les participants se sont rassemblés au plateau Saint-Marc. Durant deux heures, sous un ciel clément, les enfants avaient bien compris le message et ont mis toute leur énergie, accompagnés de leurs camarades et de leur famille, pour marcher et faire le maximum de kilomètres.

En fonction de la distance parcourue et des parrainages qu'ils ont trouvés, (chaque parrain s'engage à donner quelques euros) la somme collectée est versée à la Fondation Kaloob dont le but était d'offrir des vacances aux enfants de Marytown, aux Philippines.

Ce projet fédérateur et convivial fut apprécié de tous et les enfants étaient fiers d'avoir mené à terme leur projet.

KALLOB est une fondation créée par les Augustins de l'Assomption des Philippines. Elle soutient des programmes de solidarité dans divers domaines.

http : //www.kaloob.ph/home_fr.

Fête de la musique, un menu en chansons

Mardi 21 juin, c'était une première, la fête de la musique avait investi les restaurants d'Orgeval. Succédant à Geneviève Kolodkine dans l'organisation de cette sympathique manifestation, Orgeval en Fête, en partenariat avec les restaurateurs, avait décidé de fêter différemment l'arrivée de l'été.

Un duo acoustique présentait une musique Pop Rock aux **Cépages**, pendant qu'une vingtaine de convives avaient pris place en terrasse pour un dîner soigneusement préparé par Denis et son chef cuisinier. A **la crêperie le Triskell, Babou et son fidèle guitariste** ont emmené le public sur des airs de chanson française que chacun reprenait en cœur !

La soirée était musicale **au Val Rose**, à **l'Assiette d'Annie** et **au Carré d'Orgeval**. A la **Villa Roma**, un public nombreux avait réservé la meilleure place pour écouter le sympathique **Gospel Unité** avec la jeune Johanna à la voix pure, la Mariah Carey d'un soir. Pendant ce temps, **les Déménageurs** qui avaient démarré le concert à 18h ne quittaient pas le micro et distillaient à tue-tête des standards de rock sous **la halle du marché.**

Villa Roma fête de la musique

Dimanche Saint Jean

Fête de la Saint Jean

Comme l'an dernier, la fête de la Saint-Jean soutenue par la Municipalité, a été organisée par l'association Orgeval en Fête au plateau Saint-Marc, le samedi 25 et dimanche 26 juin.

Dès l'aube, les inconditionnels participants du **concours de pêche**, installés sur les berges de l'étang d'Abbecourt, étaient au travail espérant comme d'habitude faire une pêche miraculeuse. L'association des pêcheurs était très fière d'inaugurer la nouvelle passerelle réalisée par ses bénévoles.

Au plateau Saint-Marc, sous le barnum, vêtus de vêtements de toutes les couleurs, près de **130 petits chanteurs** des 3 sections de maternelle, des CP et CE1 suivaient sagement le chef d'orchestre, M. Gombert, à la guitare, et un parent d'élève à la percussion, pour chanter un répertoire à l'unisson ou en canon, comme « mes crayons de couleur », « le bateau blanc », et en refrain avec la salle, « un chien vert venu de Jupiter », certainement le futur tube de l'été … Ils étaient accompagnés de leurs enseignants, ainsi que de nombreux parents et frères et sœurs, munis d'appareils photos et de caméras pour immortaliser l'événement.

Puis ce fut au tour des élèves de Mme Caloudis, de CE1b, d'interpréter avec beaucoup de poésie les **jolis contes**, comme Blanche Neige, le Petit Poucet, Cendrillon et le Petit Chaperon rouge.

En centre ville, le **petit train** affectueusement retrouvé par Fabienne Duval, reprenait ses marques et embarquait ses passagers pour un parcours promenade autour du village.

A 14h, le **concours de pétanque** battait son plein sous un beau soleil enfin présent.

Coordonné par M. le Ruyet et son équipe, 38 amateurs étaient prêts sur les terrains aménagés pour l'occasion.

Chaque année, les doublettes s'affrontent dans la bonne humeur, offrant de belles parties aux connaisseurs, mais aussi avec beaucoup de sérieux, si bien que parfois, il faut sortir le mètre pour déterminer qui a gagné.

Vers 15h, c'était le départ, place de l'Eglise pour les participants du **vélo créatif**. C'était une nouveauté cette année, à l'initiative des commerçants. Ce concours était dédié aux enfants et une vingtaine de petits cyclistes de 6 à 11 ans ont rivalisé d'ingéniosité pour transformer leur vélo en taxi, papillon, fleur ou bateau avec gouvernail et tête de mort. L'un d'eux transportait même un énorme chien en peluche dans une remorque en carton.

Les manèges de la **fête foraine** étaient installés depuis la veille et les auto-tamponneuses tournaient déjà à plein régime. Les autres stands de pêche à la ligne et autres sensations avaient allumé leurs lumières multicolores et on sentait à nouveau l'odeur de la crêpe et de la barbe à papa. Les enfants pouvaient aussi tester un nouveau manège un fun bulle sur l'eau. C'était des éclats de rire assurés.

Sur le terrain de football, deux bénévoles des Frogs, l'association de **baseball**, initiaient de jeunes Orgevalais à la technique du lancer de balle.

Dans la soirée, une foule dense, très familiale s'annonçait pour assister au **feu d'artifice** tant attendu.

Vers 23h30, les fusées et fontaines de lumière ont illuminé le ciel par des pluies d'étoiles, provoquant toujours la même liesse des petits et des grands.

Ensuite, c'est M. Jacky Pigeon qui a eu l'honneur d'embraser le **feu de la Saint-Jean** assisté de M. le Maire et de Philippe Etienne, adjoint au sport.

Les flammes sont très rapidement montées très haut, faisant aussi des étincelles dans les yeux émerveillés des enfants.
Une **soirée dansante** a clôturé cette soirée du samedi.
Le dimanche matin, les participants au traditionnel tournoi de **tennis de table** avaient déjà entamé les activités et les tableaux affichaient complet ! Une trentaine d'enfants et autant d'adultes allaient s'affronter durant cette journée.

Sous le barnum, les bénévoles du Comité des Fêtes s'affairaient autour des tables pour l'installation et la mise en place des 320 couverts réservés.
A midi, rendez-vous à Saint-Marc pour **l'apéritif** offert aux Orgevalais, Alain Gournac, Sénateur Maire du Pecq et Jean-François Raynal, Vice-président du Conseil Général, rejoints par Karl Olive, Conseiller Général et François Gourdon, Maire de Villennes entouraient Yannick Tasset.
Ce fut tout d'abord la remise des prix aux boulistes, mais hélas tous absents. Pour le concours de pêche, le premier prix est revenu à Bernard Geoffroy, avec 19 poissons pêchés et 760 g. Les 2e et 3e prix reviennent à deux juniors, Antoine et Clément Valty avec 13 et 11 poissons.
Ensuite un punch très corsé a été servi au son de la musique antillaise.
Vers 13h30, les convives se sont dirigées vers le chapiteau afin de prendre place autour des tables rondes joliment décorées de couleurs vives.
Après le colombo de poulet et le riz créole arrosé de rhum, le **Gospel Unité** a interprété quelques airs de son répertoire, dont les traditionnels Happy Day et oh when the Saints pour chauffer la salle déjà bien enflammée.
Puis vers 16h, la **Compagnie Créole**, toujours aussi efficace, a mis définitivement le feu dans la salle. Le public en transe dansait le zouk et la biguine, sur les airs nostalgiques des années 80, comme « Le Bal masqué» , « C'est bon pour le moral », « Un p'tit feu pour démarrer, une caresse pour décoller »... Durant une heure et demi ils ont interprété quelques succès inaltérables avec cette incroyable énergie qui donne une envie irrésistible de danser. Le public était enchanté de vivre ce moment de succès et de souvenirs.
Orgeval en Fêtes remercie l'ensemble des intervenants, les services techniques, les anciens combattants, la police municipale et la gendarmerie, l'hôtel B and B et Intermarché, ainsi que Francis Lopez qui a construit la jolie gare et surtout tous les bénévoles qui ont donné toute leur énergie pour que la fête soit encore plus belle.

Sculptures poétiques, de la chenille aux papillons

Pour la 2e édition de l'exposition d'art contemporain, seule l'école maternelle Jean de La Fontaine, encadrée par les enseignants, était présente dans le parc de la mairie et dans la salle des mariages pour exposer les œuvres des enfants.

Les créations contemporaines, faites de papier, de bouchon ou de ficelles étaient installées ça et là dans le parc. Cette année, la consigne était de réaliser au moins une grosse sculpture par classe.

Ainsi, du 14 au 20 mai, le public et les enfants des écoles sont venus admirer ces créations colorées, dont l'arbre aux papillons, Mua, le dragon génie de la pluie, sans oublier une magnifique chenille qui fait des trous… réalisée avec des bouchons, des bouteilles de lait, des boîtes de conserve, de la corde ou du fil électrique…

L'inspiration des jeunes créateurs provenait d'une lecture, d'un artiste ou d'une visite réalisée. Ces petits artistes « designers » ont mêlé esthétique et imaginaire pour donner naissance à des œuvres originales qui, par la récupération de matériaux, démontrent une préoccupation environnementale.

Dream team pour concert de musique Anglaise

Sous la direction du brillant Eric Darrigrand, avec la complicité de l'orchestre instrumental Donna Musica, de la charismatique soprane Béatrice Fontaine-Allam et de l'énergique Ensemble Vocal, le concert de musique anglaise qui s'est tenu le dimanche 22 mai à l'église était digne des plus grands !

Durant 1h30, ils ont interprété avec brio des œuvres de H. Purcell, G. Haendel, Vaughan Williams, E. Elgar… dont la pièce « Pomp and Circumstance » et Summertime de Gershwin. Tous ces morceaux furent très applaudis, avec en point d'orgue la magnifique voix de la soprane qui a subjugué le public ! Il était difficile de cacher son émotion, tant la voix était pure !

Le programme proposé était tout simplement exceptionnel avec une majorité d'œuvres de H. Purcell, l'un des plus grands compositeurs anglais de son temps !

Les choristes dialoguaient avec la soprane et l'orchestre de violons et de cuivres donnait une ambiance à la fois très enlevée et très profonde !

Ce soir là, les mélomanes ont assisté à un concert exceptionnel où musiciens et choristes ont uni leurs talents pour offrir une superbe soirée musicale.

Ce répertoire original a permis au public averti d'apprécier aussi tout le chemin parcouru par l'Ensemble Vocal, sous la baguette d'Eric Darrigrand.

A la fin du concert, les choristes ont joint leurs voix à celle de la talentueuse soprano, soutenus par les violons, les cors et les trombones pour une époustouflante envolée finale !

Rappelés trois fois et ovationnés, ils ont à nouveau interprété « Yesterday », le succès planétaire des Beatles !

Ce fut un grand moment musical que les mélomanes et nos amis britanniques n'oublieront pas !

C'est promis, rendez-vous l'an prochain à l'Opéra Bastille !

Une école de musique très classe !

Dimanche 15 mai au plateau Saint-Marc, un public nombreux s'était déplacé pour le moment tant attendu de l'audition de musique annuelle transformée en concert !

Il régnait une ambiance sympathique et détendue, le public étant essentiellement composé de parents attendris, mais exigeants, venus spécialement apprécier les progrès de leurs enfants au cours de l'année.

Le programme a débuté cette année par un ensemble de flûtes, de trompettes et de clarinettes, suivi de l'orchestre tzigane de P. Trogoff, démontrant une belle pratique instrumentale. Puis la classe de piano a suivi, présentant des pièces classiques et contemporaines, dont une magnifique interprétation de la lettre à Elise par une jeune pianiste. Puis se sont succédées les classes de guitare sèche et de flamenco de Pascal B. récemment ouvertes dans l'école de musique. La prestation de batterie des tout-petits a bien sûr déclenché des applaudissements et des éclats de rire, lorsque l'un d'eux s'est présenté sur scène sans ses baguettes !

L'audition s'est terminée par un spectacle des ateliers de musique amplifiée, rock et jazz avec Pascal B, tout autant apprécié, agrémenté de magnifiques fresques de l'atelier d'art contemporain de Valérie Bernard.

Gros succès et encore bravo à tous ces jeunes interprètes et à leurs professeurs qui dispensent des heures et des heures de travail et de répétition, ainsi qu'à Sylvie Migneron, la directrice, qui assure la formation de piano.

Les commerçants d'Orgeval animent la fête des voisins

Vendredi 27 mai, c'était le jour officiel de la fête des voisins. Sous l'impulsion de la Boucherie de l'Avenir, tous les commerçants, sympathisants et amis s'étaient rassemblés autour de l'immense tablée, installée pour l'occasion rue de la Chapelle. Depuis quelques années, cette tradition se poursuit dans la convivialité avec pour objectif de rapprocher les habitants d'un même quartier. Les quelques gouttes de pluie de l'après-midi avaient rafraîchi l'atmosphère, mais elles n'ont pas empêché l'organisation de la soirée, dans une ambiance détendue et joviale.

Tout le monde a participé au montage des tables et à l'installation des nappes. Dès 20h, chacun est arrivé avec des boissons ou des victuailles, certains cordons bleus tenant à faire goûter leur spécialité. Près de 45 personnes étaient assises pour déguster les préparations et partager autour d'un verre, sourires et bonne humeur, jusqu'à près de 23h. Un petit vent frisquet s'était invité en cours de soirée, les bonnes bouteilles n'étaient donc pas de trop pour réchauffer tout ce petit monde.

Le rendez-vous est déjà pris pour l'an prochain, avec encore plus de participants.

Des dons pour soulager les enfants malades... Grâce au Lions Club d'Orgeval...

Il y a des instants, dans la vie quotidienne, ou les actions sont utiles pour les autres.

La devise « We serve » des membres du Lions Club a, une nouvelle fois, été suivie d'effets bénéfiques pour le CHI de Poissy-Saint-Germain en-Laye.

En effet, comme l'explique Jean Luc Lesieur, le président du Lions club d'Orgeval/Verneuil/Vernouillet, toutes les manifestations organisées en 2010 et 2011 ont eu pour seul but de faciliter et aider les équipes soignantes des urgences pédiatriques.

C'est donc, le vendredi 13 mai 2011, que ce service, qui accueille plus de 20 000 enfants par an, a reçu, en présence du personnel soignant, administratif et technique, de nombreux lots qui seront installés dans ce service d'urgence.

7 téléviseurs grands écran, deux lecteurs DVD, un appareil photo numérique, 2 mini chaînes serviront à améliorer la qualité de l'accueil, mais aussi faciliter l'attente et la situation de stress des familles et des enfants.

Tout ce matériel a été financé principalement par deux actions phares, un loto en octobre 2010 à Verneuil et une pièce de théâtre en mai 2010, avec l'aimable participation de la troupe du Geste d'Orgeval.

Il est également important de remercier les enseignes d'Orgeval qui ont fourni gratuitement des lots.

« De beaux projets sont à l'étude pour la prochaine année 2011-2012, ce qui prouve, une nouvelle fois, que l'envie de se retrouver, d'échanger et de construire nous unit » a précisé Jean-Luc Lesieur.

Quand c'est bio, c'est Biotiful !

« Biotiful », tel est le slogan du nouveau magasin bio « Naturéo » qui vient d'ouvrir ses portes. Il était sur toutes les lèvres, au cours de l'inauguration du jeudi 26 mai. Le Conseiller Général, Karl Olive, s'était déplacé pour l'occasion ainsi que le Maire d'Orgeval, Yannick Tasset, et Fabienne Devèze, Maire de Morainvilliers. Son président, M. Travers, accompagné de son fils, nouveau gérant de ce magasin, et de l'aménageur M. Journo, a accueilli ces nombreuses personnalités ainsi que clients et partenaires.

Ce magasin est implanté à l'entrée de ville à la place de « Bois et Chiffons » qui a fermé récemment.

Ce fut une belle surprise de découvrir cette grande surface de vente de plus de 800 m² avec des produits certifiés « bio » : fruits et légumes sélectionnés, produits frais en vrac, une grande variété de pains, toutes sortes de thés et de tisanes, des farines, des produits sans gluten, des cosmétiques, des produits ménagers, des parfums d'intérieurs et même des vêtements.

Le concept du magasin est de rassembler tout sous le même toit, dans une démarche permettant d'offrir le plus grand choix de produits naturels et biologiques.

Un restaurant bio ouvrira dans 1 mois et demi sur le même emplacement et vous pourrez participer à des démonstrations culinaires en tagine, très prochainement.

M. Travers a précisé qu'il travaillait dans la grande distribution depuis 35 ans, qu'il désirait rendre le bio accessible à tous et espérait développer un partenariat équitable avec les producteurs. Il a précisé que cette ouverture avait permis la création de 131 emplois dont 18 à Orgeval et dans les environs. Un délicieux cocktail organisé par Casa Mia a été servi avec du saumon bio, évidemment !

Ouverture du lundi au samedi de 9h30 à 19h30
589, avenue Pasteur – Route des Quarante Sous 01 39 75 13 01
contact@natureo-bio.fr

Déjà 3 ans, bon « Annie-versaire » !

70 convives ont répondu à l'invitation de l'Assiette d'Annie, samedi 28 mai, pour fêter en musique les 3 ans de son ouverture.

Annie, comme d'habitude, avait veillé avec soin à la préparation du buffet de charcuterie, de viandes froides et de salades préparées par le Boucherie de l'Avenir. Ce fut l'occasion de mesurer déjà le chemin parcouru et de remercier les clients de leur fidélité.

Dans une joyeuse ambiance, Annie toujours disponible, allait de table en table, servant sourires et amuse-gueule, soutenue par le groupe de musiciens du chanteur Philippe Serra.

De nombreux commerçants étaient présents ainsi que Chantal Hayes, conseillère municipale, qui représentait la municipalité.

Annie et son chef Gilles aiment travailler les produits du marché à des prix très raisonnables. Régulièrement, le vendredi, une soirée à thème réchauffe la terrasse ombragée que de nombreux fidèles aiment franchir pour le petit café du matin.

Bon anniversaire Annie !

Fête de la moto
Orgeval devient un sympathique « guidon-ville » !

Tous les deux ans, la Fête de la Moto d'Orgeval est devenue la journée de la folie mécanique. C'est par un temps clément et même ensoleillé qu'elle a présenté sa 4e édition. M. Météo avait l'air pessimiste, mais finalement le soleil a conjuré le sort des années passées !

Cette manifestation est organisée de main de maître par l'association des motards Orgevalais, les Devil's Brequins, qui regroupe une soixantaine de passionnés.

Avec confiance, son Président José Letailleur, attendait plusieurs milliers de visiteurs, les objectifs furent atteints et même dépassés si l'on en croit l'enthousiasme des exposants et des commerçants d'Orgeval !

On ne redira jamais assez combien il est étrange et peu habituel de voir le village envahi par une faune vêtue de cuir, arpenter les rues d'Orgeval casque à la main, à la découverte de la « bécane » de leurs rêves.

En milieu d'après midi, l'affluence était à son comble, et les diverses animations sur la sécurité avaient fait le plein : voiture tonneau prêtée par la Macif, sécurité routière, démonstrations faites par la Croix-Rouge, tests de sécurité de la gendarmerie… Les Devil's Brequins veulent absolument rappeler que, comme pour les autres usagers de la route, les motards se doivent de prendre les précautions nécessaires afin d'éviter les drames encore trop nombreux sur les routes.

Comme à chaque édition, la foule de visiteurs a pris d'assaut les nombreux stands d'équipements, mais surtout ceux du baptême à motos et des balades, qui n'ont pas désempli de la journée. Toutes les marques prestigieuses étaient là et proposaient aux fans d'essayer tous les bolides présentés sur leur stand. Le succès ne s'est pas fait attendre !

Grosse affluence également sur le circuit des minis motos qui a enchanté les enfants.

Les nombreux motards, les amoureux des deux roues, tout comme les promeneurs, se sont retrouvés sur la place du Dr Bruneau Lauré, dans la bonne humeur pour admirer les motos anciennes, toujours très appréciées. Les « Bielles de Jadis », présentaient leurs petits bijoux amoureusement bichonnés, entourés d'anciennes sportives, de customs, d'enduros…

Pour la pause déjeuner, les organisateurs et les commerçants locaux avaient prévu cette amicale invasion avec une foultitude de restauration : les Cépages et l'Assiette d'Annie préparaient grillades et brochettes, tout comme la boucherie, tandis que la boulangerie proposait force sandwiches. Les « délices Brequins » avaient préparé des piles de crêpes et de gâteaux et même des petits macarons en boucles d'oreilles, tout était bon pour remplir les caisses de l'association…

Tout était bien orchestré puisque des motards musiciens, les Gaz Devil's, juchés sur une scène installée sous la halle, ont « décoiffé » avec quelques airs de musique rock et métal. Le Café les Cépages avait invité son groupe fétiche qui chantait les Beatles en terrasse.

Qui dit Fête de la moto, dit aussi fête de l'amitié dans une chaleureuse ambiance bon enfant et sans débordements ! Ce fut une nouvelle fois une belle réussite grâce à un modèle d'organisation et de travail de toute l'équipe, aidée des Services Techniques, de la Police municipale et soutenue par la Municipalité et les sponsors. Les commerçants du village ont aussi participé à la fête, tout comme les Orgevalais ravis de se mêler à ces sympathiques visiteurs.

Pourquoi attendre encore deux ans pour renouveler un tel succès ?

Le Vélo Club d'Orgeval et son « peloton » de partenaires

Les clubs sportifs se doivent d'être les dignes représentants de la commune dont ils sont issus. C'est également vrai pour un club cycliste dont les membres, en peloton, parcourent le dimanche 80 à 100 km dans cette belle région des Yvelines. Ainsi, ils arborent fièrement le nom de leur commune sur leurs maillots et cuissards, en croisant les pelotons des villages voisins.

Le Vélo Club d'Orgeval n'échappe pas à cette règle, en choisissant avec fierté l'aigle de la commune, historique et fidèle supporter du club.

Mais le VCO a depuis peu une autre fierté, celle d'être une sportive représentation de nouveaux et amicaux partenaires dont les noms s'impriment dorénavant sur les maillots.

On les appelle les « sponsors » et ils ont accepté de participer à la vie sportive et économique du Club. Un grand merci à Intermarché d'une part et à Culture Vélo d'autre part, le spécialiste du cycle installé à l'entrée de ville. Leurs noms vont donc dorénavant décorer les maillots avec l'obligation pour les membres du VCO de porter haut les couleurs de la commune et de ses deux nouveaux partenaires.

Les 25 membres du peloton VCO les remercient vivement tous les trois.

Faits et « GESTE » au plateau St Marc

Le samedi 28 mai, la troupe des adolescents du GESTE a offert au public trois belles comédies, conclusion d'une année de dur labeur. Cette réussite est à mettre à l'actif de Dorothée Legrand et Clémence Donaz, qui ont réussi le pari de mettre en scène trois spectacles.
Et c'est avec brio que leurs élèves ont interprété : « Le voyage de monsieur Perrichon », d'Eugène Labiche, puis « Tous dans le tiroir », une pièce hilarante relatant la vie trépidante de chaussettes dans un tiroir, avant de finir en beauté par un policier tragi-comique « Qui a tué Marcel », inspiré du film 8 femmes de François Ozon.
Le public, visiblement très réceptif au jeu des jeunes comédiens, a pu lors de deux entractes, échanger autour d'un verre servi par Didier Bouchet, le président de l'association, et les nombreux bénévoles présents.
Bref, un grand moment de convivialité théâtrale, vivement l'année prochaine !

Un beau cadeau pour la fête des mères en ce dimanche ensoleillé.
Le 29 mai, c'est le groupe d'enfants du Geste qui a ravi parents, familles et amis venus les soutenir lors de leur représentation.
Les jeunes comédiens ont joué des scènes de la vie quotidienne (Bébé pleure, Arnaud ne veut pas jouer au piano. On se tient bien au petit déjeuner. Les ados se révoltent).Un clin d'œil des enfants aux parents car ces derniers se sont ainsi retrouvés spectateurs de leurs actions et de leur comportement au quotidien.
C'est aussi une balade dans le monde de l'imaginaire qui a été offerte aux spectateurs avec la scène « La télé fait des farces » : drôle de situation en effet, et si la télé nous parlait ?
La vie quotidienne mise en scène et caricaturée par les enfants montre bien que le théâtre va au-delà du jeu. C'est toute une éducation qui se fait par la prise de conscience des situations du quotidien.
D'ailleurs, les anciens élèves du GESTE, qui ont transmis aux plus jeunes leur expérience de la scène, ont largement contribué à la présentation de ce sympathique spectacle familial.
Un grand merci à Dorothée Moreau et à toute sa troupe qui mettent chaque année la culture à l'honneur ! Bravo à la famille Dupont au grand complet pour leur « geste » amical !

Tribune de l'opposition

"Orgeval pour Tous" *Libre de toute censure*

C'est évident, nous préférons la richesse des débats à la « pensée unique » !
Certains membres de la majorité estiment que de ne pas penser comme eux, c'est « œuvrer contre la commune » et n'arrêtent pas de fustiger les membres de l'opposition…
Bref… passons aux choses sérieuses.
Pour les finances communales, n'étant pas suffisamment tenus informés de leur contenu (les commissions ne se réunissent pas assez fréquemment) nous ne pouvons pas les approuver sans restriction. Aussi, lors du conseil municipal de juin, nous n'avons pas voté pour le compte administratif de 2010, de même que le budget supplémentaire de 2011.
Des points nous interpellent : par exemple, l'ex Conseiller Général, M. Tasset, devait obtenir une subvention du Conseil Général pour un self-service pour l'école primaire qui a été finalement refusée. Auparavant, une étude (d'un coût de 10 000 €) avait été réalisée pour le réaménagement de l'école primaire qui ne servira à rien, car les aménagements proposés, s'ils se réalisaient, seraient ruineux ! Il n'y a pas eu un cahier des charges explicite, ce qui aurait pu éviter ces gaspillages de temps et d'argent.
Autre exemple : dans le budget supplémentaire de 2011, figurent des achats de terrain de 200 000 € en vue d'aménagements d'un rond-point sur le CD 113, de futurs commerces et du futur parc de stationnement aux Terres Fortes (près du bowling). Cette dépense ne devrait pas être imputée à la commune.
On nous répond qu'elle devrait être refacturée à l'avenir ; encore faut-il que ce soit possible et à quelle échéance ? Que dire des promesses du Maire alors que le rond-point en entrée de ville, face à Boulanger, attend toujours sa réalisation par le Conseil Général ?
Au sujet de l'intercommunalité, lors de ce même conseil de juin, nous n'avons pas non plus approuvé le Schéma Directeur de Coopération Intercommunale dans lequel la commune d'Orgeval serait rattachée à la Communauté d'Agglomération des Deux Rives de la Seine (Chanteloup, Carrières-sous-Poissy, Andrésy, Verneuil, Triel et Chapet). Le seul avantage est que ce regroupement existe déjà et fonctionne ; mais ce n'est pas notre bassin de vie.
Et que penser du comportement d'une époque révolue de certains membres de la majorité qui osent s'adonner à la délation ; ils disent en conseil municipal et de plus écrivent qu'un membre de l'opposition se serait rendu chez un particulier pour « obtenir des recours contre son PLU ». Nous savons par ailleurs que ne pas respecter la ligne de pensée de la majorité (PLU par exemple) ou même poser des questions peut être lourd de conséquences.
Attention, Orgevalais, aujourd'hui, c'est votre liberté qui est en cause. Espérons que les enregistrements des caméras de vidéo protection qui vont bientôt être installées, ne seront pas détournés par ces personnes qui pourraient en faire un très mauvais usage !
Nous espérons que vous aurez passé une agréable fête de de la Saint-Jean dont le programme est bien sympathique !
Passez d'excellentes vacances.
Les conseillers municipaux de la liste Orgeval Pour Tous (OPT) - Blog : www.orgevalpourtous.net
Tél. : 06 24 97 52 23
Adresse mail : contact@orgevalpourtous.com

Majorité municipale

Une opposition sans proposition

L'actualité nous donne deux bons exemples de l'incapacité de l'opposition à proposer une alternative crédible à la politique municipale : le PLU et l'intercommunalité.
1) Il faut le reconnaître, un PLU est pain béni pour des opposants sans imagination : personne n'est favorable à l'urbanisation ni à la densification; rares sont ceux qui souhaitent voir de nouveaux voisins arriver, surtout s'ils habitent des logements sociaux.
- Quelles sont les solutions de l'opposition pour ne pas appliquer la nouvelle réglementation qui impose la densité ? L'annulation du PLU.
- Pour quel résultat ? Un nouveau PLU soumis à la future déréglementation qui verra le jour cet été, en particulier sur les secteurs d'aménagements !

L'opposition aura beau jeu de dire que la population d'Orgeval sera supérieure à 7 000 habitants en 2020, elle aura tout mis en œuvre pour que cela devienne réalité… et avec quelle énergie ! Une énergie qu'elle n'aura jamais consacré à faire des propositions réalistes. En effet, qui peut continuer à croire que l'on peut faire un PLU en 2011 comme on faisait un POS en 2001 ?
Les efforts de la Municipalité pour maîtriser l'urbanisation dans le temps, ainsi que pour limiter la densification grâce aux négociations avec l'Etat, sont ainsi combattus par principe et sans proposition alternative.
Faire tomber le PLU ne résoudra aucun problème, bien au contraire. Mais le véritable but de l'opposition est-il de résoudre les problèmes ? De nombreux Orgevalais nous ont déjà donné leur réponse, en des termes que nous ne répèterons pas ici…
Pour mémoire, **nous payons 80 000 euros d'amendes par an pour non respect de la loi SRU, qui vont passer à 150 000 euros l'année prochaine !**
2) L'intercommunalité : la pauvreté du débat en conseil municipal montre que, depuis deux ans, l'opposition n'a avancé ni dans sa connaissance du sujet, ni dans son raisonnement. Elle se garde bien d'indiquer clairement son choix : c'est un sujet complexe dit-elle. Elle avoue d'ailleurs être ignorante sur le dossier : « on aurait bien aimé en savoir plus ». Qu'à cela ne tienne, en dehors des nombreuses informations que nous avons apportées sous la forme de réunions, d'articles dans le journal ou sur notre blog, et de l'étude complète qui lui a été communiquée, elle pouvait également s'informer par elle-même. Elle pouvait commencer par réviser sa géographie pour s'apercevoir que la plus éloignée des villes des 2 Rives de Seine est à la même distance que Saint Germain !
Les mots « Chanteloup » et « bassin de vie » nous ont été rabâchés en boucle depuis deux ans, sans se préoccuper des sujets vraiment essentiels pour le fonctionnement d'une intercommunalité, comme « gouvernance », « perspectives financières », « développement économique ». Qui a lu ou entendu l'opposition faire un argumentaire en faveur de telle ou telle intercommunalité ? Pas nous, ni en réunion, ni en conseil municipal, ni sur un tract.
L'opposition est toujours « contre » en prenant bien soin de ne pas dire quel serait son projet. Sa principale excuse est toujours la même, elle n'est pas suffisamment informée pour se faire une opinion. Un peu facile et un peu usée comme excuse alors qu'elle n'apporte aucune proposition en commission. Il est difficile de croire qu'avec les moyens d'information actuels, elle ne soit pas au courant des conséquences graves de l'annulation du PLU, ni qu'elle ne puisse se renseigner par elle-même sur l'intercommunalité et sur ce qui se passe autour de notre village. Mais il est vrai que la Seine lui semble déjà tellement loin d'Orgeval (4 km tout de même !) et que la recherche des erreurs de procédure lui prend beaucoup de temps !
Pour tout savoir sur la réforme de l'urbanisme ou sur l'intercommunalité et les 2 Rives de Seine, une seule adresse : www.ensemble-pour-orgeval.fr

Les quatre saisons du Passe-partout

Chaque année, de nombreuses passionnées de l'association du Passe-partout investissent la Croisée pour le plus grand plaisir des visiteurs.

Que ce soit, le scrapbooking, la réfection de sièges ou le patchwork, c'est toujours un grand bonheur d'admirer les nombreux travaux des ateliers qui constituent l'association.

Cette année le thème choisi était les quatre saisons : ce qui a stimulé la création autour des sujets d'encadrement avec ses biseaux sans cesse réinventés, des épis de blés aux roses trémières sur d'astucieux pêle-mêle, des abécédaires, de tendres abat jour, ou l'arbre aux oiseaux… Le regard découvre une dentelle par ci, une mosaïque de couleurs par là…

Lumières, matières, couleurs, autant de détails qui sont révélateurs du talent nécessaire à la réalisation de ces travaux ! On pouvait découvrir des cartonnages très élaborés, de la maison de poupée en passant par de luxueux boîtages. Il y avait également de la douceur et du rêve à travers des travaux au point de croix ou point compté, de la broderie, des vêtements très coutures ou des écharpes tricotées très branchées !

La présidente, Mme Guillemot a remercié l'ensemble des bénévoles et leur pépinière de talents, qui dirigent ces ateliers regroupant 12 activités et 144 adhérents.

Jean-Michel Schmidt, conseiller municipal délégué aux associations, a insisté sur l'implication du Passe-partout dans la vie municipale et a félicité l'association pour son fonctionnement autonome sans aucune subvention.

Un chaleureux cocktail très sympathique préparé par « la boucherie de l'Avenir » a clôturé cette soirée.

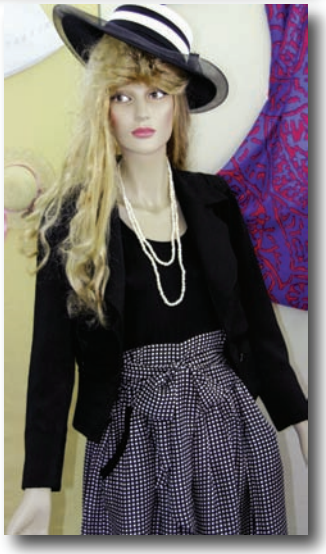

Fête des écoles et de la crèche

Pour la fête de fin d'année, vendredi 17 juin, c'était presque une journée d'automne avec pluie et vent. Cela n'a pas empêché parents et enfants d'envahir les pelouses, cours et autres espaces de l'école Pasteur, organisés pour la fête. Partout des stands, jeux et animations en tous genres ; comme d'habitude, moyennant des tickets, on pouvait jouer aux différents jeux tenus par des parents ou des enseignants. Les enfants tentaient leur chance sur un parcours de golf ou au traditionnel chamboule-tout. Le panier de basket avait ses adeptes, quelques nouveautés avec l'accroche queue à la vache, le plouf caillou inédit, les jeux de tirs et d'eau qui ont toujours beaucoup de succès. Un barbecue confectionné par les parents a permis à tous de partager des moments conviviaux et agréables.

A la crèche, c'était aussi le chamboule-tout des petits, les jeux d'éveil et la chasse aux trésor dans la semoule… ainsi que le maquillage magique et attendrissant !

Le samedi, tambour battant reportage à l'école Jeanne d'Arc pour sa jolie fête de fin d'année.

Un joli décor annonçait un spectacle classe par classe : stroumpfs, petits chaperons rouges, et loups, alternaient avec danse charleston très enlevé et chants.

Les nombreux parents avaient envahi la cour de l'école avec caméra et appareil photo afin d'immortaliser ce grand moment unique !

Entre deux averses, l'après-midi, ce fut le marathon à l'école Jean de La Fontaine pour attraper au vol des séquences rigolotes, des jeux d'adresse et d'équilibre, l'éternelle pêche à la ligne, sur des airs de musique reggae, dans la cour en fête ! Partout, dégustation de tartes, quiches gâteaux et autres sucreries préparés par les parents ! Allez, rendez-vous à l'année prochaine !

Les olympiades à Orgeval

Cette année encore, le temps pluvieux n'a pas empêché l'installation des olympiades dans le complexe sportif Saint-Marc pour les élèves de l'école Pasteur. Dès le 31 mai, et durant presque 1 mois, cette manifestation sportive a concerné les classes allant du CP au CM2.

Toujours très attendu, cet événement a toujours beaucoup de succès auprès des enfants.

Course de haies, lancer de poids, vitesse et saut en hauteur ont alterné avec d'autres ateliers, comme le javelot, le saut en longueur, la perche ou le lancement du disque. Il y avait aussi des sports collectifs au programme comme le football, le tennis de table, le badminton, la pétanque, sans oublier le tir à l'arc, le saut à la corde, la lutte…

Les élèves circulaient d'un plateau à l'autre dans la bonne humeur avec une belle émulation sportive. Le sport est un excellent moyen de créer l'événement, il permet aux élèves de se mesurer les uns aux autres et de participer à des tournois collectifs.

Bravo à Vincent Garillon, aux enseignants et aux parents accompagnateurs pour leur dynamisme et la qualité de leur encadrement.

Concours de poésie

Bravo à nos jeunes poètes
Rimes et quatrains font leur bonheur
A ces poèmes que vous faites
Voyez l'accueil plein de chaleur
Osez laisser chanter vos cœurs

Cette année encore, Mmes Lafon et Rivier de l'association « A la Croisée des Idées » ont ouvert la porte aux poètes en herbe, jeudi 7 juin sous la halle.

Seules deux classes de Pasteur, les CM1a de Mmes Nugue et Furic et le CM2b de Mme Manceau étaient présentes, la classe de M. Trisoli étant partie visiter le jardin du château de Versailles, à l'invitation du Conseil Général. Heureusement, des mamans présentes ont pu recueillir les nombreux prix obtenus par cette classe.

C'est sous un ciel orageux que les prix ont été décernés. Mmes Rivier et Lafon ont félicité les meilleurs de ces jeunes poètes qui ont lu leur texte à leurs camarades, devant parents et enseignants.

Le jury a souligné le bon travail des élèves, insistant sur leur passion et leurs belles tournures de phrases. 6 récompenses étaient prévues par classe, dont le premier prix fut attribué à Philippine sur le thème des vacances d'été, les autres étant remportés par Eloise, Chloé, Elisa et Léo sur les thèmes de la nature, de la mer… où des saisons ! Il fut aussi question de sport avec le tennis de Thibaud, l'équitation d'Eloise et de Lila, sans oublier la forêt en été de Brian !

Les enseignants ont également reçu pour leur classe des livres sur les requins, l'espace ou les océans. Un petit goûter a été servi aux enfants dans une grande excitation générale !

Nash

Il s'appelle Nash
C'est un beau cheval
Il n'a pas besoin de cravache
Déjà il galope comme le mistral
Son poil est doux comme le sable
Et chaud comme le soleil
Il est inoubliable
C'est une merveille
Qu'il est élégant
Léger comme un chat
Ce n'est pas un cheval courant
Je l'aime déjà
Sans lui, je ne suis pas
Tellement je l'aime
Quand il est là
C'est comme un poème

Lila Dubreuil

Saga

Ma petite Saga
Va vite comme le vent
Ses yeux couleur chocolat
Me fascinent vraiment
Avec sa robe couleur miel,
Je veux la chevaucher
Je la trouve trop belle
Son crin est comme le blé
Quand je vais la voir
J'y vais toujours la première
Sa selle est comme l'ivoire
Elle est comme un pégase dans les airs

Elle adore son avoine
Pas besoin de lui donner des coups de talons
Elle me fait jamais la tête d'âne
Elle y va sans hésitation

Anna Leblanc

La forêt en été

Un jour en me promenant
J'ai vu un petit lapin blanc
En rentrant
Je l'ai dit à ma maman

Puis j'y suis retourné
Et j'ai vu un petit geai
Qui était entrain de se promener
Qu'est-ce qu'il était beau ce geai !

Et je l'ai espionné aussi ce geai
Et je l'ai vu prendre des plumes à un paon qui muait
Se croyant être un beau personnage
Il se vit bafoué par les siens

Brian Collo

Transports scolaires

A compter du 1er juillet 2011, l'organisation des transports scolaires dits : **"circuits spéciaux"**, incombera au STIF (Syndicat des Transports d'Ile de France).
Toutefois, le SIVOM du Pincerais restera votre interlocuteur pour les inscriptions et la gestion quotidienne du service.

Circuits spéciaux :

Circuit 1 : Bures / Feugères / Tremblay / Chambourcy / St Germain
Circuit 7 : Chambourcy / Le Tremblay / Les Feugères
Circuit 2 : Bures / Les Feugères / Le Tremblay / Poissy
Circuit 3 : Les Alluets Le Roi / Morainvilliers / Montamets / Orgeval
Le Tremblay / Les Feugères / Bures / Verneuil Sur Seine

Tarifs : Elèves groupe scolaire Pasteur :
100 € par élève ou 160 € par famille à partir de 2 élèves d'une même fratrie.

Circuit 4 : Bergeries : Abbecourt : Haut Orgeval
Circuit 5 : Les Feugères/Le Tremblay/Montamets
Circuit 6 : La Chapelle/Fauveau

Tarifs : Collèges et lycées
100 € par élève

Un ramassage scolaire est assuré par le circuit 3 pour tous les élèves scolarisés au collège Notre Dame de Verneuil et ce, quel que soit le lieu de domicile sur la commune.

Vous pouvez télécharger les dossiers d'inscription sur le site : saro-sivom.fr ou vous adresser directement au bureau du SIVOM : **243, rue du Maréchal Foch à Orgeval - 01 39 75 60 53**

Villennes/Orgeval remporte le Challenge Nicolas Cornil

Samedi 7 mai, le terrain de football de Villennes a accueilli le tournoi réservé aux catégories U11 et U13 du Challenge Nicolas Cornil, en mémoire de ce jeune joueur du club de Villennes/Orgeval (FCVO), décédé lors d'un entraînement en novembre 2009. 12 équipes étaient engagées dans cette compétition qui s'est déroulée en présence de Karl Olive, Conseiller Général, de Yannick Tasset, Maire d'Orgeval, de François Gourdon, Maire de Villennes, de quelques élus et des nombreux supporters des différents clubs. Les participants cette année étaient le F.C.V.O, Dijon FCO, PSG, Plaisir, Ecquevilly, Triel, Vaux, Meulan, le Mesnil le Roi, Carrières /Grésillons et Bouafle.

C'est le FCVO qui s'est imposé dans la catégorie U11 en battant en finale l'équipe ES Ecquevilly par le score de 3 buts à 1. Dans la catégorie U13, c'est Dijon FCO qui a remporté la finale en battant Plaisir 1 à 0.

Le Challenge "Nicolas CORNIL" revient finalement au FCVO qui a obtenu le meilleur classement au combiné U11/U13, à égalité avec le FO Plaisir. Mais avec 14 buts marqués durant le tournoi, le club de Villennes/Orgeval devance Plaisir qui n'en a marqué que 8.

En marge de ce challenge, Karl Olive, Président du club a remis au nom du Football Club de Villennes/Orgeval, un chèque à Michèle Parent, coordinatrice départementale des Blouses Roses

Ce chèque est le fruit des bénéfices du match de gala organisé en décembre dernier avec les stars du Variétés et les anciens de Villennes. L'association Les Blouses Roses créée en 1945 a pour mission de distraire les malades de tout âge, du nourrisson à la personne âgée, par des activités ludiques, créatives ou artistiques.

Naissances

Novembre 2010
SADEK Héva
ROGER Ryan
CAILLOT Juliette
DESCOQS Alban

Décembre 2010
CHASSAGNE Yéléna-Solsticia
DENISE-PEYNET Lila
BOURDEAUX Tristan
BELIN Lise
NAMBOTIN Simon
BENNA Adhan
BATAH Jenna

Janvier 2011
DE MARLIAVE Loula
FLEURY HURREAU Baptiste
RIVIERE Maël
LEMOINE Justine
GIORDANI Thomas
De LATOUR DE GEAY Adrien

Février 2011
ISWARIAH Ornella
DELENCRE Arthur
LAPIERRE GUERY Hugo
BRUYERE Nathan
PRESSE Camille
JACQUEL Benoît
BERTOUT Juliette
DEINE Madison

Mars 2011
KOUADRI Marius
VAGUERESSE Elise
ESTEVES Alex
CASTELNAU Melvyn
BRANGOULO Ethan
GERMAIN-ASSEMART Raphaël
VAZ Romane
GUY Alaïs

Avril 2011
BRAIRAIT Quentin
HOUHOU Salmane
KOSINSKI Victor

Mai 2011
LEROY Quentin
BARBOT Brady
HOUZIAUX Hugo
CHAIZY Alexandra
BUCCIACCHIO Théo
NOWACZYK Manon
BESSON-MOREAU Kameron

Mariages

Mars 2011
GUÉRÉCHEAU Hervé / DESWARTE Evelyne
FOYOT Bruno / TELLIER Agnès
DECHAIZE Joffrey / LECOQ Emilie

Juin 2011
PERRIN Vincent / EL CHAFFEI Ghislaine
LEROY Sébastien / GOUT Fanny
PEROT Nicolas / ALIAS Nathalie
BENAZECH Charles / DE SOUSA RIBEIRO DA SILVA Anabela

Décès

Novembre 2010
TRÉGUIER Marie épouse VEGUER

Décembre 2010
DUPLAND Louis
VALIN Jacques
PORTSMOUTH David

Janvier 2011
MOLINARI Gérard

Février 2011
CAMIER Albert
BALLON Jean
ARRAZAU Marcelle
BERGERON de CHARON Nicole épouse LACROIX

Mars 2011
BERTONI Dominique

Avril 2011
PERINET André
HAUVETTE Christian

Mai 2011
DÉSOBEAU Gérard
COLOMBé Yves
MATHIEU Marie
DULAC Jean-Michel
FLECH Jean-Robert

Juin 2011
Madame LEBRET Michèle épouse MAUCO

Ville d'Orgeval

Décisions des Conseils Municipaux

Spécial Conseils municipaux

Conseil municipal du 10 février 2011

Tous les conseillers municipaux étaient présents ou représentés. Sous la présidence de Monsieur Yannick Tasset, Maire d'Orgeval, Mme Danielle Roche a été nommée secrétaire de séance.
Conformément à l'ordre du jour, le Conseil Municipal a décidé :

• De prendre acte que M. le Maire installe Madame Florence PAUCHET, issue de la liste majoritaire « Ensemble Pour Orgeval », en qualité de Conseillère Municipale, suite au décès de Monsieur David Portsmouth.

• De modifier la composition des commissions municipales, suite au décès de Monsieur David Portsmouth.
Délibération adoptée à l'unanimité.

• D'approuver le compte rendu de la séance du 13 décembre 2010.
Délibération adoptée à l'unanimité.

• De prendre acte des décisions du Maire depuis le 16/11/2010.

• D'autoriser le Maire à signer la convention de prestation de service « Accueil de loisirs sans hébergement » pour la période du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2014.
Délibération adoptée à l'unanimité.

• D'approuver la convention à passer avec l'OGEC de l'école Ste-Jeanne d'Arc et d'autoriser le Maire à signer la convention qui fixe la participation de fonctionnement de la commune comme suit : 794 € pour un élève en école maternelle et 371 € pour un élève en école élémentaire.
Délibération adoptée à l'unanimité.

• D'attribuer une subvention de 300 € à une association d'étudiants pour participer au 4L Trophy, opération à caractère humanitaire.
Délibération adoptée par 21 voix pour et 6 voix contre (Mme Boisverd, Mme Dupont, Mme Marchal, M. Dupon, M. Louvet, M. Marchal).

• D'adhérer a l'association Natureparif, Agence régionale pour la nature et la biodiversité en Ile de-France, pour une cotisation de 200 €.
Délibération adoptée à l'unanimité.

• D'adhérer a l'association FIDEL, Association pour Favoriser l'Initiative et le Développement des Economies Locales.
Délibération adoptée à l'unanimité.

• De conclure un avenant au bail commercial liant la Ville d'Orgeval à la société « Maison Adde » pour l'utilisation de locaux à usage de restaurant. Le montant du loyer pour la seconde période triennale est maintenu à15 000 € par an.
Délibération adoptée à l'unanimité

• D'autoriser le Maire à obtenir un permis de construire sur le site Saint Marc pour la construction d'un nouvel ensemble de vestiaires et la réhabilitation des anciens vestiaires, de la chaufferie et de la toiture du bâtiment existant.
Délibération adoptée par 21 voix pour et 6 voix contre (Mme Boisverd, Mme Dupont, Mme Marchal, M. Dupon, M. Louvet, M. Marchal).

• D'autoriser le maire à déposer une déclaration préalable pour améliorer le bâtiment des services techniques en mairie.
Délibération adoptée à l'unanimité

• De prendre en charge les frais de succession (600 €) dans le cadre de la vente de la parcelle de M. Da Mota au profit de la commune d'Orgeval.
Délibération adoptée par 21 voix pour et 6 voix contre (Mme Boisverd, Mme Dupont, Mme Marchal, M. Dupon, M. Louvet, M. Marchal).

• De verser une indemnité aux agents ayant réalisé des heures supplémentaires dans le cadre des élections cantonales des 20 et 27 mars 2011.
Délibération adoptée à l'unanimité.

• De créer pour 1 an, renouvelable 2 fois un emploi de technicien territorial de 2e ou 1re classe non titulaire, à temps complet, en raison des projets de construction ou de rénovation des bâtiments de la ville.
Délibération adoptée par 21 voix pour et 6 voix contre (Mme Boisverd, Mme Dupont, Mme Marchal, M. Dupon, M. Louvet, M. Marchal).

• D'apporter le soutien du Conseil Municipal d'Orgeval au projet du grand hôpital de Chambourcy, porté par le Député-maire de Chambourcy.
Délibération adoptée à l'unanimité.

• D'acquérir les parcelles cadastrées section B 934 et B 206 situées chemin du Moulin à Vent pour un montant de 220 000 €. Cette acquisition a pour objet de préserver la continuité des terrains agricoles.
Délibération adoptée à l'unanimité.

Conseil municipal du 21 mars 2011

Tous les conseillers municipaux étaient présents ou représentés. Sous la présidence de Monsieur Yannick Tasset, Maire d'Orgeval, Mme Claudine Bruyeres-Inza a été nommée secrétaire de séance.
Conformément à l'ordre du jour, le Conseil Municipal a décidé :

• D'approuver le compte rendu de la séance du 28 février 2011.
Délibération adoptée à l'unanimité.

• D'approuver le Plan Local d'Urbanisme dont l'élaboration a été prescrite par le vote du Conseil Municipal du 7 mars 2005. Le projet de PLU a fait l'objet d'une présentation par l'adjoint à l'urbanisme et d'un débat au sein du Conseil.
Délibération adoptée par 20 voix pour, 1 abstention Mme Beschi et 6 voix contre (Mme Boisverd Mme Dupont, Mme Marchal, M. Dupon, M. Louvet, M. Marchal).

• D'instituer le droit de préemption urbain (DPU) sur l'ensemble des zones urbaines (U) et à urbaniser (AU) telles qu'elles sont délimitées au Plan Local d'Urbanisme approuvé le 21 mars 2011.
Délibération adoptée par 25 voix pour et 2 abstentions (Mme Cochard et M. Douniès).

• D'attribuer des subventions aux associations pour un montant total de 106 349 €.
Délibération adoptée à l'unanimité (Mme Boisverd, M. Louvet et M. Marchal n'ont pas pris part au vote.)

• D'autoriser M. le Maire à signer la convention d'objectifs d'une durée d'un an entre la commune et l'association « dispositif ECO-GARDE » qui propose d'entretenir les chemins d'Orgeval. Le montant de la subvention versée au titre de l'année 2011 est fixé à 1 250 €.
Délibération adoptée à l'unanimité.

• D'approuver les termes de la convention à passer avec l'association CAMAIEU qui apporte une formation aux assistantes maternelles.
Délibération adoptée à l'unanimité.

• D'approuver les termes de la convention de partenariat conclue entre la commune et l'association ECO-GAIA 78 qui propose de réaliser un parcours pédestre intercommunal passant par nos 5 communes en s'associant avec les marcheurs locaux et notamment l'association CODERANDO
Délibération adoptée à l'unanimité.

• De solliciter auprès du Conseil Général l'inscription au Plan Départemental de la Randonnée Pédestre des chemins référencés dans le tableau joint en annexe.
Délibération adoptée à l'unanimité.

• De solliciter auprès du Conseil Général une subvention au titre du programme d'aide pour l'aménagement de travaux de sécurité routière aux abords d'un établissement scolaire. La subvention s'élèvera à 8 080 €.
Délibération adoptée à l'unanimité.

• De faire une demande de subvention dans le cadre de la DETR pour financer deux opérations : l'extension des ateliers municipaux (30 000 €) et la réfection de la rue de Tressancourt (23 100 €).
Délibération adoptée à l'unanimité.

• D'approuver les termes de la convention de prise en charge du ravalement de la façade de l'immeuble sis 3, place de l'Eglise pour que chaque copropriétaire s'engage à assumer le coût total des travaux à hauteur de 50 % chacun.
Délibération adoptée à l'unanimité.

• D'autoriser la mise à disposition de service entre la Ville d'Orgeval et le SIVU de la Petite Enfance pour les interventions d'urgence et l'entretien de son bâtiment à concurrence de 60 heures par an.
Délibération adoptée à l'unanimité.

• De modifier les horaires d'ouverture de la mairie, à compter du 26 avril 2011, afin de s'adapter aux besoins de la population et de fixer les horaires du personnel et les heures d'ouverture au public comme suit :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8h30 à 12h30 – de 13h30 à 17h30,
Mercredi et samedi : de 8 h 30 à 12 h 30.
Délibération adoptée à l'unanimité.

• De signer une convention pour l'adhésion de la commune au contrat groupe du CIG Grande Couronne, portant sur la participation financière à l'assistance technique du CIG.
Délibération adoptée à l'unanimité.

• De créer un Contrat Unique d'Insertion supplémentaire à temps plein pour renforcer le service des Ressources Humaines à compter du 28 mars 2011.
Délibération adoptée à l'unanimité.

• De mettre à jour le tableau des effectifs.
Délibération adoptée à l'unanimité.

LE KIOSQUE

BALADES EN YVELINES **DU 16/05 AU 30/09**	**Yvelines** **Voir site : www.baladesenyvelines.fr**
FORUM DES ASSOCIATIONS Samedi 3 septembre	**Orgeval** **Lieu : plateau Saint-Marc** **De 10h à 17h** **Inscriptions aux différentes activités** **Entrée libre**
BROCANTE Dimanche 11 septembre	**Morainvilliers** **Lieu : centre ville**
BROCANTE Dimanche 18 septembre	**Médan** **Lieu : centre ville**
BROCANTE Dimanche 2 octobre	**Orgeval** **Lieu :centre ville** **De 8h à 18h**
PARCOURS PEDESTRE Samedi 8 octobre	**5 communes** **Lieu : place du Dr Bruneau-Lauré** **Inauguration du parcours.** ***« A la découverte de notre région et de sa diversité »***
JOURNEES DU PATRIMOINE **Samedi 17/09 et dimanche 18/09**	**Orgeval** **Thème : *La littérature*** **Lieux : Eglise, Chapelle St Jean, étangs d'Abbecourt et Fontaines**
DEFILE DE VOITURES **DEFILE DE MISS** Dimanche 18 septembre	**Orgeval** **Lieu : centre ville** **Tél : 01 39 79 26 27** **S. Grangeaud**
CONCERT Mercredi 21 septembre	**Orgeval** **Musique Tzigane** ***Avec Joccubata*** **Lieu : Moulin d'Orgeval à 20h30** **Entrée : 18 € avec champagne et mignardises** **Réservation au 06 20 64 26 41 ou 01 39 22 35 50**

Bienvenue à la nouvelle agence « Authentiques Voyages »
qui s'est installée au 16, rue de la Chapelle.
Leur but c'est d'organiser avec vous le séjour sur mesure de votre choix.

www.authentiquesvoyages.com

Ouvert du mardi au samedi de 10h à 19h – 01 71 52 70 31

Les commerçants présents sur le marché d'Orgeval les mercredis et samedis matin

Votre Primeur Douilly
Fruits & Légumes
Les Vergers de Poncy
01 30 74 67 59

Votre Fromager
Crémerie Deglise
06 27 46 71 43

Votre Volailler - œufs - Gibier
M. Lacote
06 66 26 64 70

Intermarché

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

véhicules utilitaires à louer

A PARTIR DE 12€ Le 7 m³ LA 1/2 JOURNÉE

www.intermarché.com

ORGEVAL RN 13 / Centre Commercial les 16 Arpents **Tél. : 01 39 75 77 00**

ENTREPRISE SORGECO

SORGECO

Sté Orgevalaise de construction

je bâtis l'environnement avec

Rénovation • Maçonnerie • Béton armé • Couverture

QUALIBAT

760, rue de la Gare - 78630 ORGEVAL

Tél. : 01 39 75 78 98 - *Fax : 01 39 75 77 21 - Email : contact@sorgeco.fr*

Votre

INTERMARCHÉ

ORGEVAL, c'est :

Une équipe à votre service

- le choix
- la fraîcheur
- la qualité
- le professionnalisme

ET LA GARANTIE DU MEILLEUR PRIX !

RETROUVEZ TOUTE NOTRE GAMME DE **PRODUITS LOCAUX ET BIO** **À PRIX DISCOUNT**

NOS SERVICES

Point chaud · Photocopies · Développeur Photo · Photos d'identité · **Billeterie** · Galerie marchande · E-commerce · Location de véhicules*

*Voir conditions en magasin

NOS HORAIRES D'OUVERTURE

du lundi au samedi **de 8h30 à 20h00**
OUVERT LE DIMANCHE MATIN **de 9h00 à 13h00**

ORGEVAL - Route N13

C. Cial les 16 Arpents - Tél. : 01 39 75 77 00

I OUVERT LE DIMANCHE MATIN I

RÉGIEX Publicité Région Parisienne ETB Auneau Cedex. RCS CHARTRES 301 161 170. S.A.S. au capital de 48 000 €. Annonceur : S.A.S. ORGEDIS - RCS 320 636 558.
Sous réserve d'erreurs typographiques. Prépresse : Hémisphères et Cie. 2010.

Intermarché SUPER

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

Les Mousquetaires